



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU BURUNDI



DIRECTION GENERALE

**TABLEAU DE BORD SOCIAL
EDITION 2022**

Décembre 2023

INSBU, Zone Rohero, Quartier INSS, Avenue de l'Aviation, N°06, B.P. 1156 BUJUMBURA,
Tél.: (+257) 22 21 67 34 / 22 21 67 35/ 22 22 21 49 / 22 22 67 29/ 22 22 26 35/ 22 28 10 63
E-Mail : ins.burundi@insbu.bi , ins.burundi2022@gmail.com, Site Web : www.insbu.bi , Twitter : @INSBURUNDI
Devise: «En marche avec des statistiques fiables au service du développement»



LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES GRAPHIQUES.....	7
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	8
AVANT PROPOS	9
CHAPITRE I. POPULATION.....	10
DEFINITION DU SECTEUR DE LA POPULATION.....	10
I.1. Volume de la population.....	11
I.2. Structures de la population par groupes d'âges spécifiques	12
I.3. Structure de la population par milieu de résidence et par province selon le sexe	13
I.4. Fécondité/Natalité.....	14
I.5. Mortalité.....	15
I.5.1. Mortalité dans l'enfance	15
I.5.2. Mortalité Maternelle	16
I.6. Espérance de vie à la naissance	17
CHAPITRE II. SANTE	18
DEFINITION DU SECTEUR DE LA SANTE	18
II.1. Indicateurs clés de la santé sur les dix dernières années.....	19
II.2. Infrastructures sanitaires.....	20
II.3. Personnel de santé.....	21
II.4. Nombre d'habitants par unité de personnel.....	23
II.5. Couverture prénatale.....	23
II.6. Couverture vaccinale	25
II.7. Planification familiale	26
II.7.1. Nouvelles acceptantes des méthodes contraceptives modernes	26

II.7.2. Nombre des Dispositifs Intra-Utérins (DIU) posés.....	27
II.7.3. Quantité de DMPA utilisée par année	28
II.7.5. Nombre d'implants sous cutané insérés	28
II.7. Malnutrition chez les enfants de -5ans.....	29
II.7.1. Malnutrition Aigüe Globale (MAG).....	29
II.7.2. Insuffisance Pondérale Globale (IPG)	30
II.7.3. Malnutrition Chronique Globale (MCG).....	30
CHAPITRE III. EDUCATION.....	31
DEFINITION DU SECTEUR DE L'EDUCATION.....	31
III.1. Enseignement préscolaire.....	33
III.1.1. Taux de l'enseignement préscolaire par année.....	33
III.1.2. Personnel de l'encadrement de la petite enfance par année	33
III.1.3. Structures d'encadrement de la petite enfance par année	34
III.2. Enseignement fondamental.....	35
III.2.1. Données scolaires primaire et/ou fondamentales par année	35
III.2.2. Taux net d'admission en première année primaire/fondamentale.....	36
III.2.3. Effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire.....	37
III.2.4. Taux net de scolarisation par province et par année	40
III.2.5. Ratio élèves/classe et ratio élèves/maître par année scolaire	40
III.2.6. Taux de redoublement au primaire/fondamental par année scolaire selon le sexe	41
III.3. Enseignement secondaire et/ou post-fondamental	42
III.3.1. Enseignement général et pédagogique public et privé par année scolaire	42
III.3.2. Enseignement technique et professionnel public.....	43
III.4. Données de l'Enseignement supérieur.....	44

III.4.1. Les effectifs des Établissements d'Enseignement Supérieur	46
III.4.2. Effectifs d'étudiants par établissement d'Enseignement supérieur en 2019/2020.	46
CHAPITRE IV. ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES	51
DEFINITION DU SETEUR ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES.....	51
IV.1. Avoirs des ménages.....	52
IV.1.1. Propriétaires de leur logement.....	52
IV.1.2. Possession de terre et du bétail.....	53
IV.1.3. Possession de moyens de locomotion	55
IV.1.4. Possession des moyens de communication et d'information	57
IV.1.5. Possession d'autres biens d'équipements.	57
CHAPITRE V. LOGEMENT ET APPROVISIONNEMENT EN EAU	59
V.1. Logement.....	59
V.1.1. Type de mur.....	60
V.1.2. Type de toit	61
V.1.3. Mode d'occupation des logements.....	62
V.2. Approvisionnement en eau potable	63
CHAPITRE VI. ECONOMIE.....	65
VI.1. Le Produit Intérieur Brut.....	65
VI.2. Évolution du PIB par secteur d'activité.....	68
VI.3. Commerce extérieur.....	68
VI.4. Inflation	70
VI.5. Pauvreté.....	71
VI.6. Indice de Développement Humain (IDH)	72
VI.7. Indice de Pauvreté Humaine (IPH)	73

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I. 1.	Évolution de la population	12
Tableau I. 2.	Structure de la population par groupes d'âges spécifiques.....	13
Tableau I. 3.	Répartition (%) de la population totale par province et milieu de résidence selon le sexe.	14
Tableau I. 4.	Indicateurs de la fécondité.....	15
Tableau I. 5.	Niveau de mortalité à l'enfance selon le sexe	16
Tableau I. 6.	Évolution des principaux indicateurs de mortalité maternelle d'après les EDS 2010 et 2016/2017	17
Tableau I. 7.	Espérance de vie à la naissance par sexe	17
Tableau II. 1.	Évolution en % des Indicateurs clés sur les dix dernières années	19
Tableau II. 2.	Évolution des infrastructures sanitaires par année	21
Tableau II. 3.	Nombre de personnel de santé par année.....	21
Tableau II. 4.	Nombre d'habitants par unité de personnel (médecins et infirmiers).....	23
Tableau II. 5.	Couverture prénatale	23
Tableau II. 6.	Couverture vaccinale par année selon le type de vaccin	25
Tableau III. 1.	Taux de couverture de l'enseignement préscolaire par année.....	33
Tableau III. 2.	Nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance.....	34
Tableau III. 3.	Structures d'encadrement de la petite enfance.	34
Tableau III. 4.	Données scolaires primaire et/ou fondamentales.....	36
Tableau III. 5.	Taux net d'admission en première année primaire /fondamentale par année scolaire.....	36
Tableau III. 6.	Effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire.	38
Tableau III. 7.	Variation (en %) des effectifs des élèves par rapport à l'année précédente. 38	
Tableau III. 8.	Les taux nets de scolarisation par province	40
Tableau III. 9.	Taux de redoublement au primaire par sexe selon l'année scolaire.....	42
Tableau III. 10.	Données scolaires de l'Enseignement Général et Pédagogique Public et privé par année scolaire	43

Tableau III. 11.	Données scolaires de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel Public A2.	44
Tableau III. 12.	Données de l'enseignement supérieur par année académique (Public et Privé)	45
Tableau III. 13.	Établissements d'Enseignement Supérieur par année académique	46
Tableau III. 14.	Effectifs d'étudiants par Établissement selon le sexe et l'année académique	48
Tableau IV. 1.	Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement par province en 2008, 2013 et 2020	53
Tableau IV. 2.	Proportion des ménages possédant de la terre et du bétail selon le milieu de résidence.....	54
Tableau IV. 3.	Proportion des ménages possédant de la terre et de bétail par province et par année	54
Tableau IV. 4.	Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion.....	55
Tableau IV. 5.	Répartition (%) des ménages possédant un poste radio, un poste téléviseur et/ou un téléphone par milieu de résidences et par année.	57
Tableau V. 1.	Répartition des ménages (%) selon les conditions de logement, 2014 2017 et 2020	60
Tableau V. 2.	Répartition (en %) des ménages par type de mur de l'habitation selon le milieu de résidence en (2008, 2013, 2017 et 2020)	60
Tableau V. 3.	Répartition (en %) des ménages par type de toiture selon le milieu de résidence en 2008, 2013 et 2020.....	62
Tableau V. 4.	Répartition (en %) des ménages par mode d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2008, 2013 et 2020.....	62
Tableau V. 5.	Proportions des ménages ayant accès à l'eau potable en 2014, 2017 et 2020 par	63
Tableau V. 6.	Proportions des ménages (%) ayant accès à l'eau potable	64
Tableau VI. 1.	Principaux indicateurs macroéconomiques de 2014 à 2019	67
Tableau VI. 2.	Répartition (%) du PIB par secteur et par année.....	68

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique II.1 : Nombre de nouvelles acceptantes des méthodes contraceptives modernes de 2011 à 2021.....	27
Graphique II.2 : Nombre de DIU posés de l’an 2012 jusqu’en 2021.....	27
Graphique II.3 : Quantité de DMPA utilisée de 2012 à 2022.....	28
Graphique II.4 : Nombre d’implant sous cutané insérés de 2012 à 2021.....	29
Graphique VI.2: Évolution du taux d’inflation par année.....	70
Graphique VI.3: Incidence de la pauvreté par milieu de résidences en 2014 et 2020	71
Graphique VI.4: Incidence de la pauvreté par province en 2014 et 2020.....	72
Graphique VI.5: Évolution de l’indice de développement humain par année (nouvelle méthodologie à partir de 2014).....	73
Graphique VI.6: Évolution de l’indice de pauvreté humain par année.....	74

SIGLES ET ABREVIATIONS

BCG	:	Bacille de Calmette Guérin
CHUK	:	Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge
CPN1	:	Première Consultation Prénatale
CPN2	:	Deuxième consultation Prénatale
DTC	:	Diphtérie -Tétanos- Coqueluche
		Enquête ménage de base pour le suivi et l'évaluation de l'impact de
EPMS	:	l'appui au système de remboursement du Paquet Minimum de Santé
ESDSR	:	Enquête Sociodémographique et de Santé de la Reproduction
FBU	:	Franc Burundais
FTI	:	Fast track Initiative
IDH	:	Indice de Développement Humain
IPH	:	Indice de Pauvreté Humaine
INSBU	:	Institut National de la Statistique du Burundi
MSP	:	Ministère de la Santé Publique
OMS	:	Organisation Mondiale de la Santé
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PPTE	:	Pays Pauvres très Endettés
QUIBB	:	Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base du Bien Etre
QUID	:	Questionnaire Unifié des Indicateurs du Développement
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
TMI	:	Taux de Mortalité Infantile
TMIJ	:	Taux de Mortalité Infanto Juvénile
TNS	:	Taux Net de Scolarisation
UNESO	:	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
VIH	:	Virus de l'Immunodéficience Humaine
EICVMB	:	Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie de Ménages au Burundi
ECVMB	:	Enquête sur les Conditions de Vie de Ménages au Burundi
ODD	:	Objectifs de Développement Durables

AVANT PROPOS

Le Tableau de Bord Social du Burundi est l'une des productions de l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU). Cette publication qui se veut pérenne est la douzième depuis celle de 2009. Les données contenues dans le document arrivent globalement à l'année 2022.

Le document publie essentiellement les indicateurs sociaux-démographiques parmi lesquels certains ont été retenus dans le cadre du Plan National de développement (PND 2018-2027), de la « Vision du Burundi émergent en 2040 et pays développé en 2060 » et des Objectifs de Développement Durables (ODD). Une documentation complète sur les indicateurs est fournie de manière à permettre à l'utilisateur de comprendre et d'interpréter à bon escient les indicateurs publiés.

Le Tableau de Bord Social est un recueil statistique pratique dont les données primaires proviennent de plusieurs sources. Sa production est le résultat d'une intense collaboration entre les structures qui produisent et analysent l'information statistique au Burundi.

La Direction Générale de l'INSBU souhaite remercier tous les organismes publics ou privés, les administrations et tous ceux dont le concours a permis l'élaboration de ce document et les appelle à développer davantage ce partenariat pour permettre à l'ensemble des acteurs socioéconomiques de disposer d'une information aussi complète que possible et à jour.

LA DIRECTION GENERALE

CHAPITRE I. POPULATION

DEFINITION DU SECTEUR DE LA POPULATION

- ❖ **Taux brut de mortalité** : il mesure le nombre de décès annuels (tous âges confondus) pour 1000 habitants
- ❖ **Quotient de mortalité infantile** : il mesure la probabilité pour un enfant qui naît, de décéder avant son premier anniversaire ;
- ❖ **Taux de mortalité infantile** : il mesure le nombre de décès annuels pour 1000 enfants de moins d'un an ;
- ❖ **Quotient de mortalité juvénile** : il mesure la probabilité pour un enfant qui a dépassé son premier anniversaire de décéder avant son cinquième anniversaire ;
- ❖ **Espérance de vie à la naissance** : c'est le nombre moyen d'années que peut espérer vivre un enfant à la naissance ;
- ❖ **Accroissement démographique (taux d'accroissement)**: c'est la mesure de l'augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait de la natalité, de la mortalité et des migrations;
- ❖ **Accroissement naturel (taux d'accroissement)**: c'est la mesure de l'augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait uniquement des naissances et des décès;
- ❖ **Accroissement intercensitaire** : accroissement de la taille d'une population entre deux recensements
- ❖ **Rapport de Dépendance démographique (RD)** : c'est le rapport entre la population à charge (les 0-14 ans et les 65 ans et plus) et la population en âge de travailler.
- ❖ **Le Taux Global de Fécondité Générale (TGFG)** : c'est le rapport entre les naissances vivantes d'une année à la population moyenne des femmes de 15 à 49 ans de cette année.
- ❖ **Rapport de masculinité** : est le rapport de l'effectif du sexe masculin à l'effectif correspondant du sexe **féminin**.

- **Dividende Démographique :** Le dividende démographique est l'accélération de la croissance économique qui peut résulter d'une évolution de la structure par âge de la population.

I.1. Volume de la population

Le Burundi connaît un dynamisme de sa population illustré par des taux d'accroissement relativement élevés. Estimée à 4 028 420 habitants au recensement de 1979, la population est passée de 5 292 793 habitants au recensement de 1990, à 8 053 574 d'habitants en 2008, et elle était estimée à 12 309 599 habitants en 2020 selon résultats de l'Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi (EICVMB 2019-2020) et 12 846 740 habitants en 2022 selon les projections de population 2010-2050. Le taux d'accroissement est de 2.4% pour la période intercensitaire de 1990-2008 et il est estimé à 4,2% entre 2008-2022. Cette démographie galopante est principalement le résultat d'une baisse de la mortalité suite à l'amélioration des conditions sanitaires et une fécondité qui reste encore élevée.

La population burundaise est jeune. En effet, selon les résultats de l'EICVMB 2019-2020, l'âge moyen de la population est estimé à 21 et près de cinq personnes sur dix 48% sont des enfants de moins de 15 ans. Entre l'EDSB-II 2010 et l'EDSB-III 2016-2017, les moins de 15 ans ont légèrement augmenté de deux points de pourcentage passant de 47 % à 49 %. Il en est de même pour le rapport de masculinité qui est passé de 88 % à 90 %. Et selon les projections de population, en 2022, les moins de 15 ans étaient estimés 40% tandis que le rapport de masculinité était de 96,84 %.

Le rapport de dépendance démographique est de 0,75 ce qui signifie que 100 personnes indépendantes ont en leur charge 75 personnes. Selon les projections de population, en 2022 près de quatre personnes sur dix (39,9%) sont des enfants de moins de 15 ans et les personnes âgées de 65 ans et plus ne représentent que 3,1%.

Les résultats de l'EICMB 2019-2020 sur la taille des ménages montrent qu'un ménage burundais, qu'il soit du milieu rural ou urbain, compte, en moyenne 4,8 personnes. Plus de sept ménages sur dix (71 %) comprennent 3 à 7 personnes.

Les indicateurs de fécondité et de mortalité bien qu'ayant amorcé une tendance à la baisse demeurent encore élevés. L'espérance de vie à la naissance est passée de 46,50 ans en 2007 à 58,5 ans en 2016 alors que l'indice synthétique de fécondité est passé de 6,4 enfants par femme à 5,4 enfants par femme (EDSB II 2010 et EDSB III 2016-2017). Selon les projections de 2022, l'espérance de vie à la naissance est de 60 ans.

Tableau I. 1. Évolution de la population

ANNEE	Effectifs de la population totale	Hommes	Femmes	Taux d'accroissement annuel moyen (%)
1979	4 028 420	1 946 145	2 082 275	
1990	5 292 793	2 574 126	2 718 667	2,5
2008	8 053 574	3 964 906	4 088 668	2,4
2015	10 933 352	5 400 269	5 533 083	2,6
2020	12 309 600	6 080 390	6 229 210	2,3
2022	12 846 740	6 320 596	6 526 144	2,1

Source : RGPH 1979, 1990 et 2008 et INSBU, Rapport de projections de 2010-2050

I.2. Structures de la population par groupes d'âges spécifiques

Le Burundi est le pays dansement peuplé et sa population est très jeune. Cette situation constitue une opportunité pour le pays dans exploitation du dividende démographique. Mais l'exploitation du dividende démographique n'est pas automatique et nécessite des investissements stratégiques dans la santé, l'éducation, la politique économique et la gouvernance.

Le point de départ est la structure par âge de la population. La diminution du nombre de naissances annuelles s'accompagne de la diminution de la jeune population dépendante par rapport à la population en âge de travailler. Lorsque le nombre de travailleurs augmente et que le nombre de jeunes dépendantes diminue, un pays dispose d'une fenêtre d'opportunité qui favorise l'accélération de la croissance économique. Selon l'EICVMB, environ 14,5% fait partie de la population enfants de moins de 5 ans. De plus, près de la moitié (48,8%) de la population représente la population active (15-64 ans), avec une forte proportion (29,8%) des jeunes (15-34 ans).

Tableau I. 2. Structure de la population par groupes d'âges spécifiques

ANNEE	2008	2016	2017	2018	2019	2020	2022
Effectifs de population par groupe d'âge							
Moins de 5 ans	1 424 016	1 779 378	1 765 527	1 754 490	1 745 677	1 738 971	1 719 970
0-14 ans	3 549 152	4 840 483	4 925 870	5 000 124	5 060 600	5 104 605	5 125 210
15-64 ans	4 195 263	6 084 649	6 265 155	6 451 389	6 644 871	6 847 278	7 313 610
65 ans et +	221 925	289 888	304 409	320 805	338 687	357 713	398 930
Proportions en % de la population selon le groupe d'âge							
Moins de 5 ans	17,7	15,9	15,4	14,9	14,5	14,1	13,3
0-14 ans	44,6	43,2	42,9	42,5	42	41,5	40
15-64 ans	52,6	54,3	54,5	54,8	55,2	55,6	56,9
65 ans et +	2,8	2,6	2,6	2,7	2,8	2,9	3,1
RD	89,9	81,9	83,5	82,5	81,2	79,8	75,53

Source : RGPH 2008 et INSBU, Rapport de projections de 2010-2050

I.3. Structure de la population par milieu de résidence et par province selon le sexe

Selon les résultats de l'EICVMB 2019-2020, la majorité de la population Burundaise vit en milieu rural (89,0%) et six provinces abritent presque la moitié de la population totale burundaise (46,4%). Il s'agit de Gitega (9,0%), Ngozi (8,2%), Muyinga (7,9%), Kirundo (7,8%), Kayanza (7,3%) et Bujumbura Mairie (6,2%). Les provinces les moins peuplées sont : Cankuzo (2,8%), Mwaro (3,4%), Muramvya (3,6%) et Bururi (3,9%). Selon la même source, la proportion des femmes est plus importante que celle des hommes avec respectivement 52,9% et 47,1%.

Tableau I. 3. Répartition (%) de la population totale par province et milieu de résidence selon le sexe.

	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	Poids
PROVINCE						
Bubanza	247 692	47,9	268 964	52,1	516 656	4,2
Bujumbura Rural	345 664	48,7	364 794	51,3	710 458	5,8
Bururi	222 298	46,5	256 267	53,5	478 565	3,9
Cankuzo	162 074	46,3	187 750	53,7	349 824	2,8
Cibitoke	339 396	48,2	364 362	51,8	703 758	5,7
Gitega	497 191	44,9	611 286	55,1	1 108 477	9,0
Karusi	314 195	47,1	352 893	52,9	667 088	5,4
Kayanza	416 040	46,5	478 741	53,5	894 781	7,3
Kirundo	463 001	48,2	497 266	51,8	960 267	7,8
Makamba	321 465	48,8	337 149	51,2	658 614	5,4
Muramvya	207 342	46,4	239 870	53,6	447 212	3,6
Muyinga	463 605	48,0	503 010	52,0	966 615	7,9
Mwaro	187 836	45,0	229 653	55,0	417 489	3,4
Ngozi	470 085	46,5	539 797	53,5	1 009 882	8,2
Rutana	238 393	46,8	271 365	53,2	509 758	4,1
Ruyigi	276 399	45,1	335 797	54,9	612 196	5,0
Bujumbura mairie	375 242	49,4	384 658	50,6	759 900	6,2
Rumonge	250 523	46,6	287 536	53,4	538 059	4,4
Total	5 798 441	47,1	6 511 158	52,9	12 309 599	100,0
MILIEU DE RESIDENCE						
Urbain	661 068	48,8	693 183	51,2	1 354 251	11,0
Rural	5 137 373	46,9	5 817 975	53,1	10 955 348	89,0
Total	5 798 441	47,1	6 511 158	52,9	12 309 599	100,0

Source : EICVMB 2019-200

I.4. Fécondité/Natalité

Le niveau de natalité a beaucoup diminué durant la période 2008-2017 : le taux brut de natalité est passé de 44,5 à 38 naissances pour 1000 habitants respectivement en 2008 et 2017. Quant à l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF), il a connu une baisse de 0,45 enfants par femme durant la période 2008-2016/2017 avec les valeurs de 5,95 et 5,5 enfants par femme respectivement en 2008 et 2017. Selon les projections de 2022,

l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est de 3,68 enfants par femme. Cet indicateur prouve l'amélioration des politiques d'éducation, de santé, de planification familiale etc.

Tableau I. 4. Indicateurs de la fécondité

ANNEE	Milieu de Résidence	TBN (‰)	TGFG (‰)	ISF
2008	Urbain	28,97	151	5,58
	Rural	34,43	160	6
	Ensemble	33,88	159	5,95
2010	Urbain	37,3	151	4,8
	Rural	45,3	209	6,6
	Ensemble	44,5	203	6,4
2017	Urbain	33	131	4,1
	Rural	38,5	188	5,7
	Ensemble	37,9	180	5,4

Source : RGPH 2008 et INSBU, EDS II 2010 et EDSB III 2016-2017

I.5. Mortalité

I.5.1. Mortalité dans l'enfance

Au Burundi, la mortalité des enfants est en baisse à l'instar des autres pays d'Afrique subsaharienne mais les niveaux sont encore élevés même s'ils sont de loin inférieurs à ceux de 1960. D'une manière générale, le niveau de mortalité a légèrement diminué entre les deux derniers recensements mais il a énormément diminué selon les résultats de l'EDSB III 2016-2017. Le taux de mortalité infantile qui était de 106‰ dans l'ensemble n'a diminué que de 3‰ de 1990 à 2008 alors que par la suite, il a connu une baisse à l'ordre de 56‰ de 2008 à 2017. Ventilé selon le sexe de l'enfant, le QMI a augmenté d'une unité chez les garçons alors qu'il a augmenté de cinq unités chez les filles entre 1990 et 2008. Quant aux indicateurs de la mortalité juvénile, les niveaux ont systématiquement baissé dans l'ensemble. Le QMJ est de 82‰, 55‰, 53‰ et 33‰ successivement pour les périodes de 1990, 2008, 2010 et 2016 alors que le TMIJ est de 198‰, 152‰, 127‰ et 78‰ successivement pour la même période.

Tableau I. 5. Niveau de mortalité à l'enfance selon le sexe

Période	Sexe	Indicateurs		
		Quotient de mortalité infantile (‰)	Quotient de mortalité Juvénile (‰)	Quotient de mortalité Infanto Juvénile (‰)
1990	Masculin	111	51	156
	Féminin	102	51	147
	Ensemble	106	82	198
2008	Masculin	112	66	171
	Féminin	107	59	160
	Ensemble	103	55	152
2010	Masculin	86	55	136
	Féminin	72	50	118
	Ensemble	79	53	127
2017	Masculin	49	33	80
	Féminin	45	32	76
	Ensemble	47	33	78

Source : RGPH 1990, 2008 et INSBU, EDS II 2010 et EDSB III 2016-2017

I.5.2. Mortalité Maternelle

Le tableau ci-dessous rend compte de l'évolution des principaux indicateurs de la mortalité maternelle à travers les données des EDS de 2010 et de 2016-2017. La période de référence couverte est chaque fois 0 à 6 ans ayant précédé l'enquête. Globalement, on peut remarquer une évolution systématique de tous les indicateurs de mortalité maternelle entre les deux périodes : le ratio de mortalité maternelle (RMM) est passé de 500 décès maternels pour 100 000 naissances à 392 tandis que le risque de mortalité maternelle sur la durée de vie (RDV) est passé de 0,033 à 0,019 sur la période 2010-2017.

Tableau I. 6. Évolution des principaux indicateurs de mortalité maternelle d'après les EDS 2010 et 2016/2017

GROUPES D'AGES	EDSB-2010		EDSB-2016/2017	
	Taux de Mortalité Maternelle (‰)	Proportions de décès maternels (%)	Taux de Mortalité Maternelle (‰)	Proportions de décès maternels (%)
15-19 ans	0,6	19,2	0,15	7,7
20-24	0,6	23,5	0,28	15,5
25-29	1	31,8	0,99	40,6
30-34	1,2	23,1	1,06	32,4
35-39	1,8	41,3	1,86	20,2
40-44	1	14	0,92	14,4
45-49	1,4	24	0,08	1,6
15-49	1	24,9	0,59	20,9
RMM		500		392
RDV		0,033		0,019

Source : INSBU, EDSB II 2010 et EDSB III 2016-2017

I.6. Espérance de vie à la naissance

L'espérance de vie à la naissance est passée de 51 ans en 1990 à 59,1 ans en 2017, ce qui équivaut à un allongement de vie de 9 ans sur une période de 29 ans. Selon les projections de population, en 2022, l'espérance de vie à la naissance est passée à 60 ans. Les années 1990 ont été marquées cependant par une diminution de l'espérance de vie à la naissance du fait de la surmortalité enregistrée au cours de la guerre civile qui a affecté le Burundi de 1993 à 2001, et de la détérioration du système de santé au cours de cette période. Ventilé par sexe, elle révèle l'avantage des femmes quelle que soit l'année considérée. En termes d'évolution de l'espérance de vie à la naissance, on enregistre une perte de 3,8 ans chez les hommes et de 0,1 an chez les femmes entre 1990 et 2008.

Tableau I. 7. Espérance de vie à la naissance par sexe

Sexe	1990	2002	2008	2010	2017	2022
Masculin	49,8	42,7	46,0		56,9	58
Féminin	51,9	47,1	51,8		61,2	62,5
Ensemble	51,0	44,9	49,0	53,7	59,1	60

Source : RGPH 1990, 2008, INSBU, Rapport EDSB III 2016-2017, DHD

CHAPITRE II. SANTE

Ce chapitre est un recueil des données collectées au niveau des structures sanitaires du pays et constitue une référence en matière de gestion, de planification, d'orientation, d'évaluation, de suivi et de prise de décision. Sa diffusion répond aux soucis de fournir au public en général et aux acteurs du secteur de la santé, décideurs et partenaires techniques et financiers en particulier des informations fiables et de qualité pour la prise de décision.

En effet, les statistiques sur la santé ont pour objectif, entre autres, la connaissance de l'état de santé d'une population et la définition des déterminants de la santé. Elles servent également à appréhender les programmes d'action, à faire des prévisions, à déterminer les régions prioritaires pour mener des plans d'actions d'urgence et enfin à évaluer les projets mis en œuvre.

DEFINITION DU SECTEUR DE LA SANTE

- ❖ **Couverture en CPN 1** : Proportion des femmes enceintes vues pour la première fois en CPN au cours d'une période ;
- ❖ **Couverture en CPN 2** : Pourcentage des femmes enceintes ayant suivi 2 consultations prénatales au cours de la grossesse ;
- ❖ **Couverture vaccinale** : Pourcentage d'enfants de 0 à 11 mois ayant reçu un vaccin donné au cours d'une période donnée ;
- ❖ **Couverture prénatale (CPN)** : c'est le nombre de femmes enceintes qui sont suivies par un personnel de santé qualifié pendant leur grossesse ;
- ❖ **La mortalité maternelle** : est le décès d'une femme survenu au cours de la grossesse ou dans un délai de 42 jours après la fin de la grossesse quelle que soit la durée ou la localisation (intra ou extra utérine) pour une cause quelconque déterminée ou aggravée par la grossesse ou les soins que cette grossesse a motivé mais non accidentelle ni fortuite (OMS) ;
- ❖ **Le rapport de mortalité maternelle (RMM)** : (Nombre de décès maternels / Nombre de naissances vivantes) * 100 000 ;

- ❖ **Malnutrition aiguë globale (MAG):** la MAG est un indicateur basé sur la population et représente la malnutrition aiguë totale définie par la présence d'oedèmes bilatéraux et/ou de l'émaciation (z-score du poids-pour-taille (PTZ) inférieur à deux écarts types de la médiane de la population de référence ou périmètre brachial < 125 mm).
- ❖ **Retard de croissance (malnutrition chronique):** le retard de croissance, ou malnutrition chronique, est une forme de sous-nutrition. Il est défini par un z-score de la taille-pour-âge (TAZ) inférieur à moins deux écarts types de la médiane de la population de référence. Le retard de croissance est le résultat d'épisodes prolongés et répétés de sous-nutrition.
- ❖ **Insuffisance pondérale:** Elle est un indicateur composite et se traduit par un faible poids par rapport à l'âge. Le poids-pour-âge (PAZ) est un indice nutritionnel qui reflète une combinaison des troubles de croissance aigus et chroniques. Elle est définie par un poids-âge de l'enfant par rapport à une norme ou à une population de référence du même âge.
- ❖ **Pourcentage du budget de l'État alloué à la santé :** Proportion du budget de l'État alloué à la santé.

II.1. Indicateurs clés de la santé sur les dix dernières années

Les données du tableau ci-dessous montrent que les chiffres de la majorité des indicateurs depuis 2013 ont connu une énorme augmentation jusqu'à 2016 et ont diminué pour l'année 2017. Pour les années 2018 et 2019, il a été constaté une augmentation de la plupart des indicateurs comparativement à la période de 2017. De 2020 à 2021, presque tous les indicateurs ont connu une diminution. Toutefois, durant la même période, le taux de transmission du VIH mère-enfant et le Taux d'incidence du paludisme pour 1000 habitants ont sensiblement augmenté. De 2021 à 2022 il est constaté une évolution positive des indicateurs clés à l'exception de l'incidence du paludisme, la Couverture vaccinale Pentavalent 3, le Taux de couverture en VAR1 qui ont connu une évolution négative légère.

Tableau II. 1. Évolution en % des Indicateurs clés sur les dix dernières années

Indicateurs	Année									
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taux d'utilisation des services curatifs ambulatoires (CDS)	166,6	163,0	162,7	189,7	134,2	162,6	203,8	173,8	159,1	163,7
Taux d'accouchement en milieu de soins (CDS +	74,1	76,6	77,9	79,8	79,5	86,5	98,5	87,4	76,5	77,9

Hôpitaux)										
Taux d'indice CAP (couple année protection)	31,1	25,8	23,4	34,5	36 ,6	37,0	37,5	32.6	28,8	33,1
Couverture de femmes enceintes HIV bénéficiaires des services PTME	57,9	72,9	65.9	81	68,73	77,0	70	61	49,8	81
Taux de transmission du VIH mère – enfant	24.61	23.1	18.71	15.14	15.2	16.43	14.98	7 .43	15,8	12,37
Couverture vaccinale Pentavalent 3	98,9	99,1	99,9	100,6	91 ,81	91,3	102,9	98.1	87	86,3
Taux de couverture en VAR1	101,0	95,5	78,0	99,9	90,24	87,6	82,4	97.5	86,4	83,2
Taux de couverture ARV chez les enfants ^[1]	17,6	20,4	20,2	25,46	37,19	50,0	32,6	99.4	31	41
Taux de couverture ARV chez les adultes ^[1]	61,9	62,1	57,3	71,56	71,54	82,0	82,8	99.9	97	96
Taux d'incidence du paludisme pour 1000 habitants	474	519	549	849	815	503	808	469.7	537,6	539,7
Taux de césarienne	4,5	5,1	4,7	5,0	6,1	6,8	8,0	8.5	8,1	8,7
Taux de mortalité intra hospitalière	2,7	2,6	1,3	2,1	1,5	1,3	1,2	1,3	1,9	1,7
Taux d'enfants complètement vaccinés	99,3	93,9	93,4	98,3	89	77,0	79,8	88	79	85,6
Taux de détection TPB+ (pour 100.000 hab.)	50	46	41	45	44	40	35	37.4	34,4	33,9

Source : MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2013-2022

II.2. Infrastructures sanitaires

Les données sur les infrastructures sanitaires sont importantes dans l'explication des conditions sanitaires des populations d'un pays à travers la disponibilité et l'accessibilité à ces dernières. Les Centres de Santé sont les plus nombreux au niveau des infrastructures sanitaires au Burundi. Leur nombre est passé de 735 en 2010 à 1171 en 2021 soit un accroissement de 64% durant cette période. Toutefois, le nombre de centres de santé a légèrement diminué en 2022 comparativement à l'année précédente. Le nombre d'hôpitaux a également augmenté sur la période 2010 à 2022 passant de 63 à 232 avec une augmentation de 398,2%. Il faut noter que le nombre d'hôpitaux et cliniques ont sensiblement augmenter entre 2021 et 2022 passant de 176 à 232 soit une augmentation de 13,18%. Il est également constaté que depuis 2019, des centres pour handicapés ont été créés.

Tableau II. 2. Évolution des infrastructures sanitaires par année

ANNEE	Centres de santé d'Etat (*)	Centres de santé privés	Total de Centres de santé	Hôpitaux et cliniques d'Etat	Hôpitaux et cliniques privés	Hôpitaux et cliniques	Centre pour Handicapés
2012	506	345	851	43	25	68	
2013	524	373	897	44	25	69	
2014	546	409	955	44	29	73	
2015	566	451	1017	45	28	73	
2016	568	425	993	41	36	77	
2017	587	493	1080	44	49	93	
2018	614	506	1120	45	64	109	
2019	644	575	1219	57	89	140	7
2020	658	524	1182	57	98	149	7
2021	669	536	1205	57	124	176	8
2022	646	525	1171	91	141	232	8

Source : MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2011-2022

II.3. Personnel de santé

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les ressources humaines pour la santé signifient toutes les personnes qui travaillent directement ou indirectement en vue d'entretenir la santé et le bien-être.

Pour le Burundi avec sa démographie galopante, garder sa population en bonne santé avec les ressources humaines suffisantes et qualifiées devient ainsi un impératif pour en tirer les meilleurs dividendes.

Le personnel de santé au Burundi se compose essentiellement de médecins, de Techniciens médicaux, de Techniciens d'assainissement, des infirmiers, des auxiliaires médicaux, des sages-femmes etc. Les données y relatives montrent que ce sont les infirmiers qui sont nombreux par rapport à d'autres catégories et que les médecins spécialisés sont les moins nombreux et la majorité des provinces n'ont aucun médecin spécialiste car 70 % d'entre eux sont basés en Mairie de Bujumbura. Les statistiques de 2020 montrent que le nombre du personnel de santé de toutes catégories a connu une énorme augmentation comparativement aux années antérieures.

Tableau II. 3. Nombre de personnel de santé par année

Catégorie	2010	2011	2012	2013	2014	2016	2020	2021	2022
Médecins spécialistes	40	75	45	68	21	21	71	96	146
Médecins	317	343	393	476	418	515	623	717	1058

généralistes									
Infirmier A0 (Licence)	-	-	-	-	425	502	970		
Infirmier A1 (TS)	-	-	-	-	-	-	152		
Infirmiers A2	1175	1175	-	-	2153	2568	3792		
Infirmiers auxiliaires A3	1594	1594	-	4018	3442	3665	3256		
Sage- femme A0	-	-	-	-	-	-	208		
Sage- femme A1	-	-	-	-	-	-	33		

Source : MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2010-2022

II.4. Nombre d'habitants par unité de personnel

Le nombre d'habitants par unité de personnel permet de renseigner sur la qualité du personnel de santé dans un pays. L'OMS a établi des normes d'appréciation de cette couverture sanitaire. Ces normes sont fixées à un médecin pour 10 000 habitants et un infirmier d'État pour 5 000 habitants. À cet égard, le nombre d'habitants par unité de personnel sanitaire au Burundi est dans l'ensemble largement au-dessus des normes de l'OMS pour les infirmiers soit 1413 habitants/infirmier en 2016, 1507 habitants/infirmier en 2020 et 1531,39 habitants/infirmier (projections 2022). Toutefois, le nombre d'habitants par médecin reste en dessous des normes de l'OMS soit 21035 habitants/médecin en 2016, 17737 habitants/médecin en 2020 et 14285,7 habitants/médecin (projections 2022).

Tableau II. 4. Nombre d'habitants par unité de personnel (médecins et infirmiers)

	2014	2016	2020	2022
Le nombre d'habitants par médecin	20865	21035	17737	14285,7
Le nombre d'habitants par infirmier	1542	1413	1507	1531,39

Source : MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2014-2020, DHD 2022

II.5. Couverture prénatale

De façon générale sur la période 2012-2020, on constate une augmentation du nombre de femmes enceintes qui font les quatre consultations prénatales recommandées par l'OMS, passant de 183 254 en 2012 à 400 502 en 2020, soit un accroissement de 118,6 %. Toutefois, on observe un effectif moins élevé de femmes enceintes qui ont été enregistrées en 2021 pour la CPN4, soit 225 506 femmes enceintes.

Tableau II. 5. Couverture prénatale

CPN	CPN1 Précoce	CPN1	CPN2	CPN3	CPN4
2012		467798	377832	269762	183 254
2013		511 661	392 299	274 160	114 344
2014		516750	402486	285094	138 667
2015		529 662	412 413	316 490	165 504
2016	168 749	619 361	359 576	292 329	179 170

2017	177650	445077	70585	291783	183 799
2018	213807	455104	404095	303573	207 893
2019	284958	500903	426037	341091	221 841
2020	273 384	478 247	435 608	632 180	400 502
2021	289 017	500 060	427 627	357 100	225 506
2022	295705	517 358	444 312	366 685	231 606

Source : MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2012-2022

II.6. Couverture vaccinale

La couverture vaccinale des enfants par antigène varie beaucoup dans le temps et selon le type de vaccin. En effet, entre 2012 et 2022, la couverture vaccinale des enfants de moins d'une année augmente pour tous les vaccins, sauf pour le BCG en 2016 et le Polio III en 2013, 2017 et 2020, pour le Pentavalent en 2012, 2013 et 2017. De manière générale, la couverture vaccinale varie quel que soit le type de vaccin, sachant que le DTCIII a été remplacé par le pentavalent III depuis 2014.

Tableau II. 6. Couverture vaccinale par année selon le type de vaccin

ANNEE	VACCINS RECU			
	BCG	Pentavalent/DTCIII	Polio III	Rougeole
2012	354818	333593	332288	335502
2013	356632	331871	330959	339186
2014	367431	-	339258	343550
2015	388954	351530	351139	335616
2016	380333	363 896	363016	361 216
2017	363186	338993	338679	597604
2018	392506	345667	345324	615879
2019	426866	400321	400202	680159
2020	415822	391115	390603	729445
2021	591005	404666	406554	762091
2022	427 280	410 144	401 598	746 232

Source : MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2012-2022

Evolution du taux de couverture vaccinale

Le taux de couverture vaccinale des enfants a connu une augmentation entre 2018 et quel que soit le type de vaccin. Toutefois à partir de 2020, le taux de couverture vaccinale est en baisse continue à l'exception du taux de couverture en VAR2. Le pourcentage des enfants complètement vaccinés a augmenté de 6,6% en 2022 passant de 79,6% à 85,6%.

Tableau 1 : Evolution des indicateurs d'activités préventives chez l'enfant au cours des 5 dernières années

Indicateurs	Valeur de l'année				
	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de couverture vaccinal en BCG (%)	80,3	87,7	82,2	72,3	70,8
Taux de couverture en VAPolio3 (%)	89,8	103	95,7	87,4	86,3
Taux de couverture en Pentavalent3 (%)	89,8	103,1	98,2	87	86,3
Taux de couverture en VAPneumo3 (%)	89,8	103	98,1	87,3	86,3
Taux de couverture en VARota1 (%)	96,7	107,6	102	89,5	89,5
Taux de couverture en VARota2 (%)	92,8	105,3	100	88,1	87,8
Taux de couverture en VAR1 (%)	86,2	97,1	97,5	86,4	83,2
Taux de couverture en VAR2 (%)	36,5	78	86	79,6	85,6
Pourcentage d'Enfants complètement vaccinés (%)	77,0	79,8	88	79	85,6

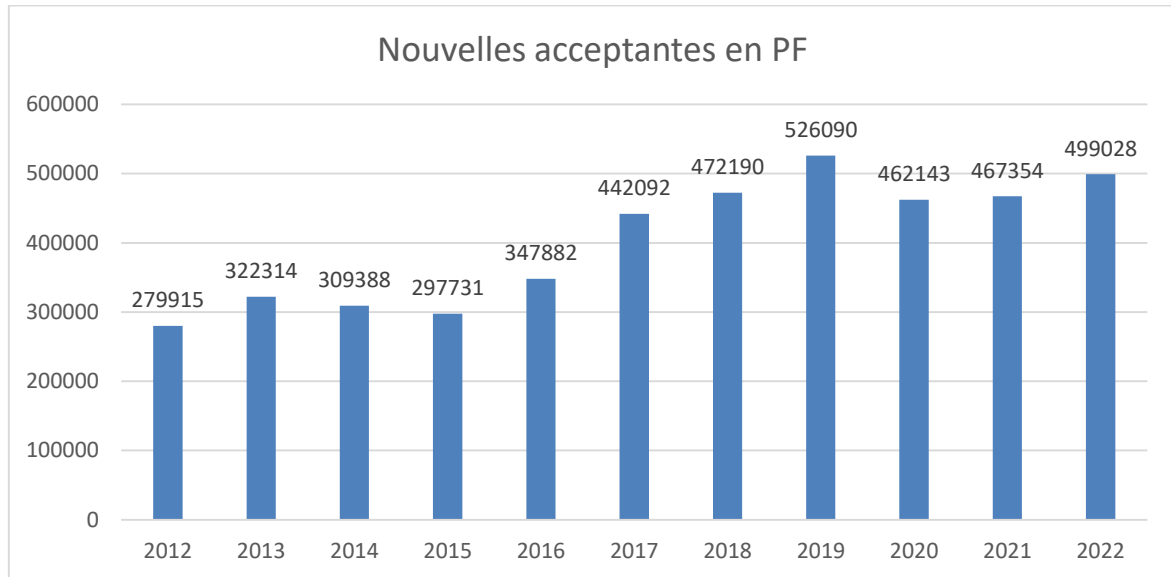
Source : MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2018-2022

II.7. Planification familiale

II.7.1. Nouvelles acceptantes des méthodes contraceptives modernes

Le nombre de nouvelles acceptantes des méthodes contraceptives modernes a connu dans l'ensemble une augmentation entre 2012 et 2019 passant de 279915 à 526090 et une légère diminution à partir de 2020.

Graphique II.1 : Nombre de nouvelles acceptantes des méthodes contraceptives modernes de 2011 à 2021

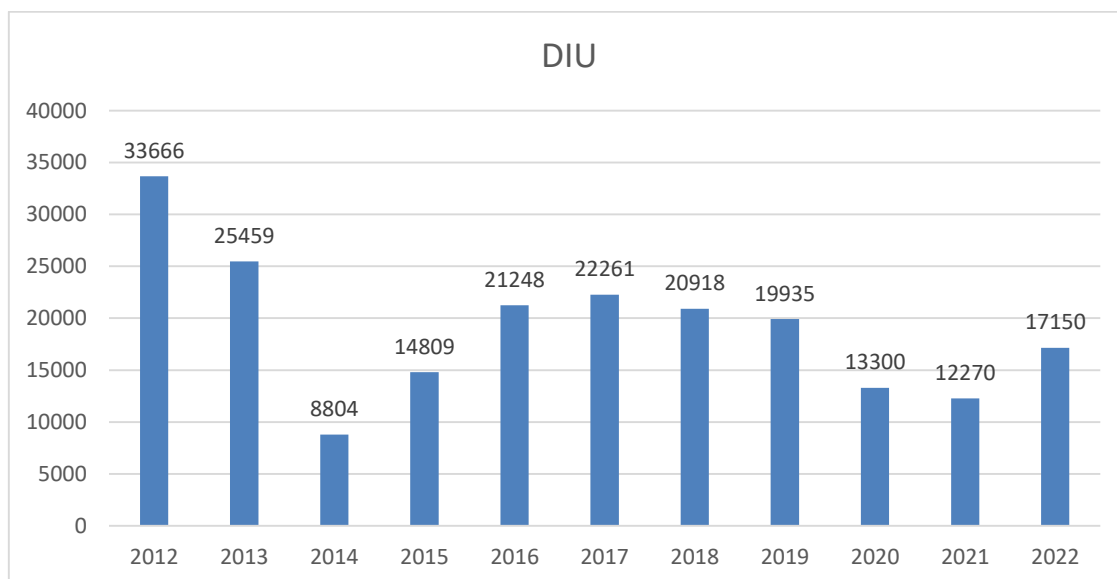


Source : MSPLS, Annuaires Statistiques sanitaires 2012-2022

II.7.2. Nombre des Dispositifs Intra-Utérins (DIU) posés

Les DIU posés ont connu une diminution progressive de 2012 à 2014 allant de 33666 à 8804. De 2014 à 2017, il y avait une hausse allant de 8804 à 22261, mais à partir de 2018 on a observé une baisse progressive jusqu'à atteindre 12270 DIU posés en 2021. Une augmentation de 39,77% s'observe en 2022.

Graphique II.2 : Nombre de DIU posés de l'an 2012 jusqu'en 2021

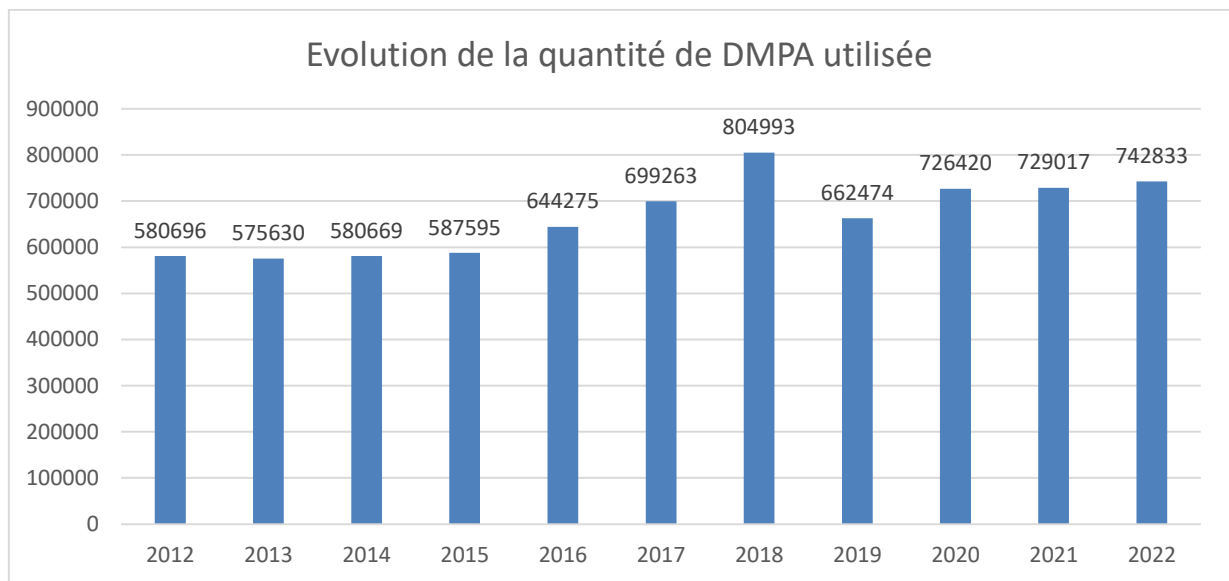


Source : MSPLS, Annuaires Statistiques sanitaires 2012-2021

II.7.3. Quantité de DMPA utilisée par année

La quantité de DMPA (DépoMedroxy-Progestérone Acétate) utilisée a augmenté d'une façon remarquable de 2012 à 2018. Toutefois la tendance à la baisse est observée de 2018 à 2019 passant 804 993 à 662 474. La quantité de DMPA utilisée en 2022 a légèrement augmenté jusqu'à atteindre 742833 comparativement à l'année précédente.

Graphique II.3 : Quantité de DMPA utilisée de 2012 à 2022

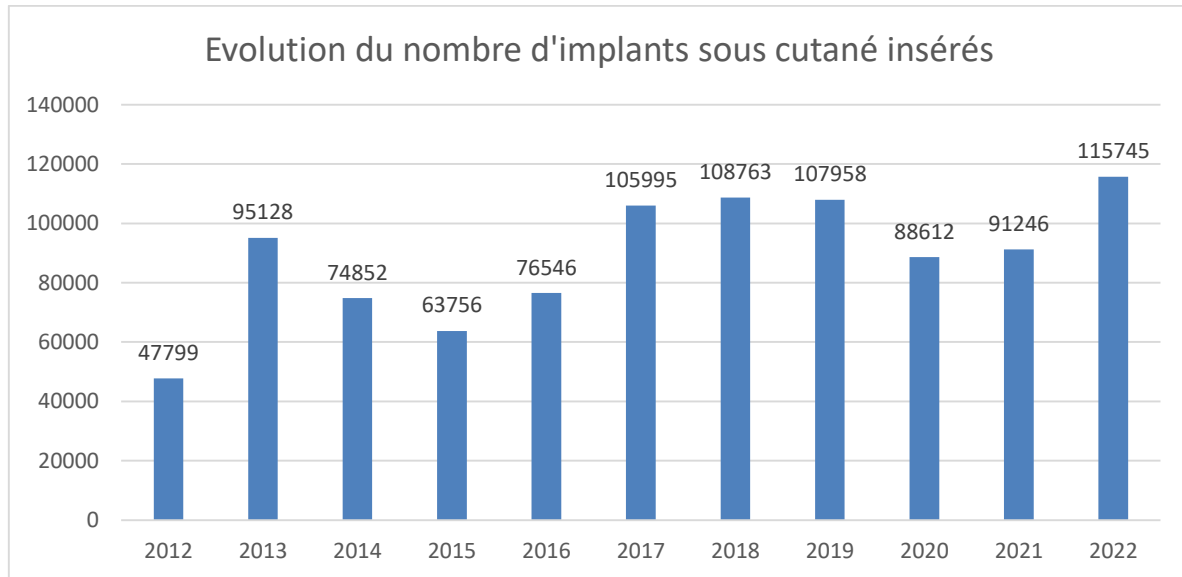


Source : MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2012-2022

II.7.5. Nombre d'implants sous cutané insérés

De 2012 à 2013, le nombre d'implants sous cutané insérés a connu une énorme augmentation allant 47 799 à 95 128. Une diminution non négligeable allant de 95 128 à 63 756 s'observe de 2013 à 2015. L'augmentation reprend de 2019 à 2022 passant de 88112 à 115745 soit une augmentation de 32,36% entre 2019 et 2022.

Graphique II.4 : Nombre d'implant sous cutané insérés de 2012 à 2021

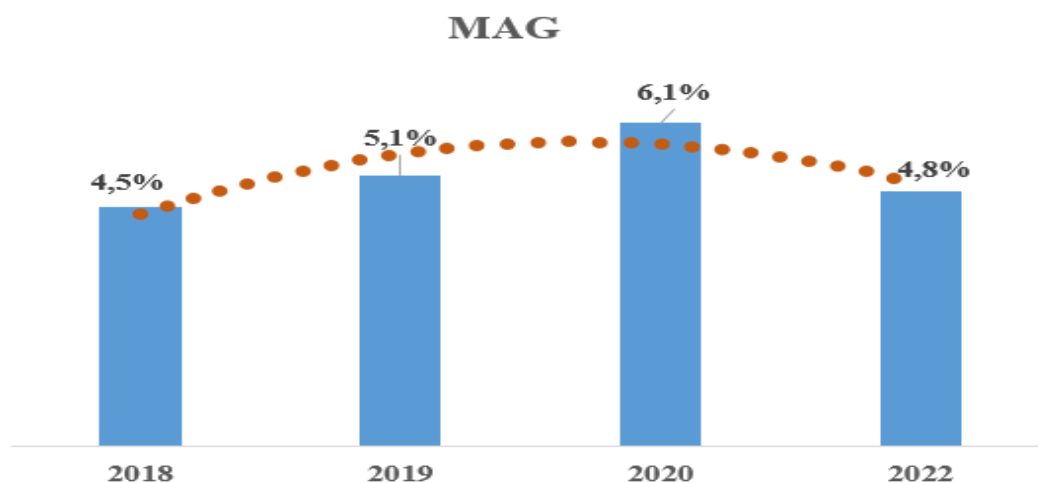


Source : MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2012-2022

II.7. Malnutrition chez les enfants de -5ans

II.7.1. Malnutrition Aigüe Globale (MAG)

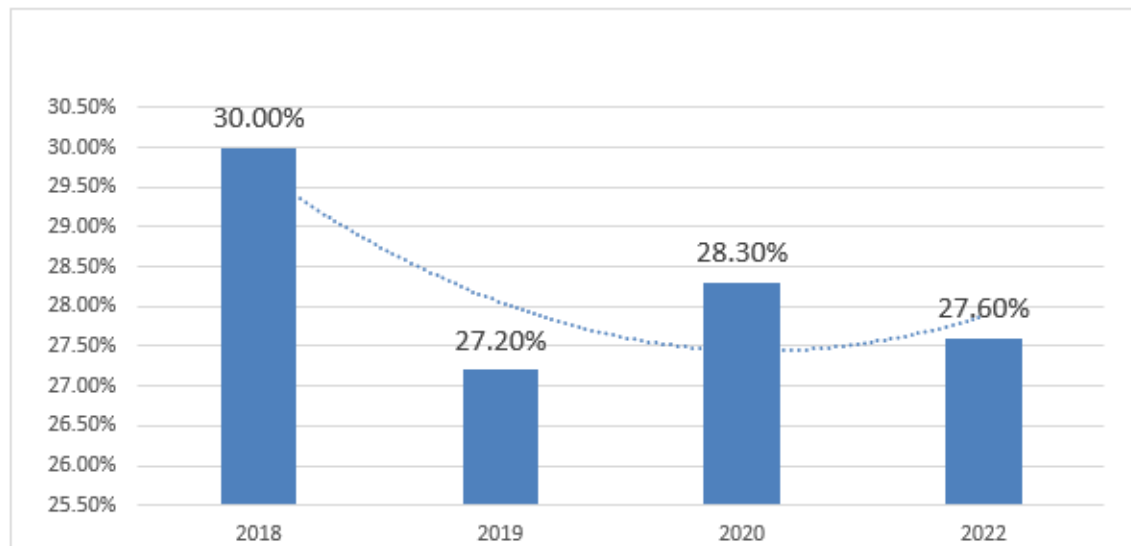
Au niveau national, l'analyse des données montre que la prévalence de la MAG chez les enfants de moins de cinq ans a augmenté de 1,6% entre 2018 et 2020 et une diminution de cette prévalence s'observe en 2022 passant de 6,1% à 4,8%.



Source : ENSNMB, édition 2018, 2019, 2020 et 2022

II.7.2. Insuffisance Pondérale Globale (IPG)

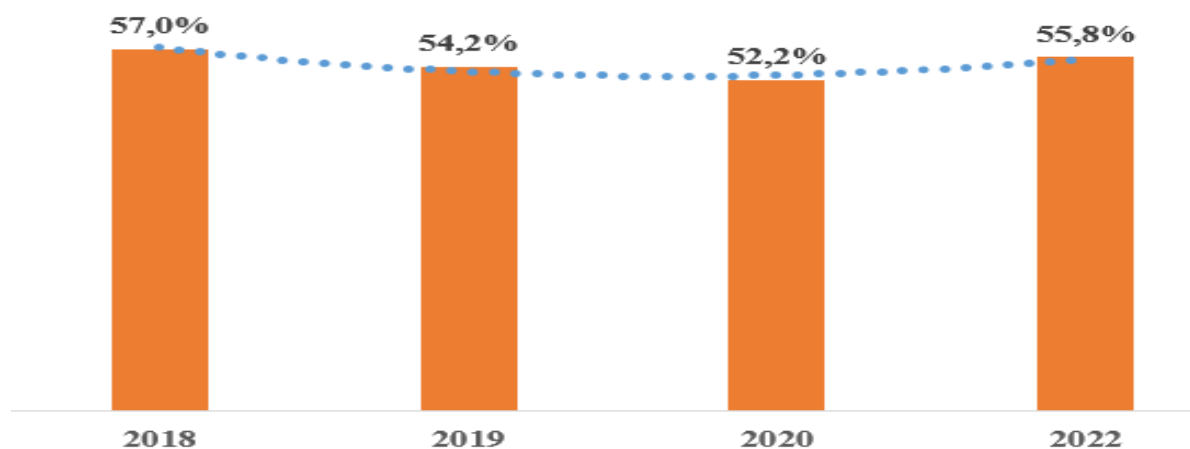
Le taux national de prévalence de l'insuffisance pondérale selon le rapport Poids-pour-âge était de 30,0% en 2018 contre 27,2% en 2019 et 28,3% en 2020. Une baisse de cette prévalence s'observe en 2021 jusqu'à 27,6%.



Source : ENSNMB, édition 2018, 2019, 2020 et 2022

II.7.3. Malnutrition Chronique Globale (MCG)

La prévalence de la malnutrition chronique selon le rapport taille-pour-âge au Burundi était de 57,0% en 2018. Cette prévalence a diminué pour la période 2018 à 2020 et a augmenté de 2020 à 2022 avec des conséquences graves telles que le retard du développement cognitif et de la performance à l'école, l'augmentation de la mortalité ainsi que les faibles capacités de production chez l'adulte.



Source : ENSNMB, édition 2018, 2019, 2020 et 2022

CHAPITRE III. EDUCATION

L'éducation joue un rôle important dans le processus de développement intégral, d'où la préoccupation de tous les systèmes éducatifs de réaliser une scolarisation universelle ou pour tous.

Au Burundi, l'accès à l'éducation s'améliore de plus en plus. Au cours de l'année scolaire 2019/2020, le TBA reste toujours au-dessus de 100 (122.8 et 121.7) respectivement pour le TBA (6ans) et pour le TBA (7ans) marquant ainsi une continuité dans le processus de rattrapage amorcé depuis plusieurs années. Cela montre que les enfants admis en 1^{ère} année sont encore en dehors de l'âge légal d'admission.

Plusieurs facteurs contribuent à cet état de fait. On peut citer l'adéquation de l'offre scolaire et la prise de conscience des parents à scolariser leurs enfants. Cependant, des disparités s'observent dans le système éducatif Burundais. En effet, les infrastructures sont plus concentrées en milieu urbain qu'en milieu rural et certaines provinces battent le record dans la scolarisation. Selon le sexe, les filles sont en général scolarisées au même titre que les garçons : pas de discrimination basée sur le genre dans l'éducation des enfants.

DEFINITION DU SECTEUR DE L'EDUCATION

- **École** : unité administrative où se déroule l'enseignement ;
- **Elève** : Individu scolarisé dans l'enseignement à plein temps ; leur nombre doit être renseigné dans le registre de présence de l'école
- **Enseignant** : Toute personne enseignant à plein temps dans l'enseignement primaire. Le recensement annuel inclut des enseignants momentanément absents, par exemple en congé de maladie. Tout enseignant absent depuis plus de 6 mois ne doit pas être compté
- **Ratio Élèves/Classe** : Nombre moyen d'élèves pour une classe ;
- **Ratio Élèves/Maître** : Nombre moyen d'élèves pour un enseignant (maître) ;

- **Salle de classe** : Tout bâtiment rattaché à une école et utilisé pour accueillir une classe ;
- **Redoublants** : Elèves qui au début de l'année scolaire, fréquentent la même année d'études que l'année scolaire précédente et effectuent, à l'école le même travail ;
- **Taux Brut d'Admission** : appelé aussi taux d'accès, c'est la proportion de nouveaux entrants dans un cycle d'enseignement quel que soit leur âge, rapporté à la population d'âge légal d'entrée dans ce cycle. Dans le calcul du Taux Net d'Admission, la proportion de nouveaux entrants pris en compte sont ceux disposant de l'âge légal d'entrée dans le cycle considéré ;
- **Taux Brut de Scolarisation** : Rapport entre les effectifs d'élèves scolarisés dans un cycle donné quel que soit leur âge, et la population en âge officiel de scolarisation : 7-12 ans ou 6-11 ans pour les 3 premiers cycles du fondamental (primaire), 13-15 ou 12-14 ans pour le cycle 4 (dernier cycle de l'enseignement fondamental), 16-18 ou 15-17 ans pour le post fondamental (2ème cycle d'enseignement secondaire) ;
- **Taux de promotion** : Rapport entre des promus de l'année en cours (Total des élèves d'un niveau d'étude donné retranché du nombre de redoublants) sur les effectifs des élèves de l'année précédente ;
- **Taux d'achèvement** : Rapport entre l'ensemble des nouveaux admis en dernière année d'un cycle d'enseignement (primaire ou secondaire) et la population ayant l'âge officiel d'accès à ce niveau ;
- **Taux de redoublement** : Rapport entre les redoublants de l'année en cours sur les effectifs des élèves de l'année précédente ;
- **Taux d'admission** : Le taux d'admission prend en compte le nombre de nouveaux entrants dans le niveau d'éducation donné par rapport à la population de l'âge officiel d'entrée à ce niveau d'enseignement. Il traduit mieux que tout autre indicateur, le niveau d'accès au système ;
- **Taux d'alphabétisation** : C'est la population alphabétisée de 10 ans ou plus sur la population totale de 10 ans ou plus, multipliée par 100. Est alphabétisée une personne capable de lire et écrire en comprenant.
- **Taux d'abandon** : C'est le pourcentage des élèves d'un cours donné à une année donnée qui quittent le cycle au cours ou à la fin de l'année scolaire. (Il se calcule en fin d'année).

III.1. Enseignement préscolaire

III.1.1. Taux de l'enseignement préscolaire par année.

Les taux de l'enseignement préscolaire au Burundi restent faibles depuis longtemps car 13,4% seulement des enfants y sont inscrits en 2020/2021. Néanmoins, dans l'ensemble le taux brut de l'enseignement préscolaire a progressé jusqu'à l'année scolaire 2021/2022, passant de 5,5% pour l'année scolaire 2011/12 à 15,0 % pour l'année scolaire 2020/2021. Ce taux montre que le pays n'a pas encore la capacité d'accueil suffisante pour préscolariser les enfants ayant l'âge de fréquenter le cycle maternel. La Mairie de Bujumbura et Bururi enregistrent les taux le plus élevés de préscolarisation 65,6% et 28,9% contre 5,3% et 5,9% dans les provinces Ruyigi et Cankuzo. Le même constat s'observe au niveau du taux net de scolarisation qui a passé de 2,1% pour l'année scolaire 2011/12 à 9,6% pour l'année scolaire 2019/2020. Les filles sont légèrement supérieures au garçons dans l'enseignant préscolaire, 77702 contre 77163 en 2021/2022.

Tableau III. 1. Taux de couverture de l'enseignement préscolaire par année.

Année scolaire	Garçons	Filles	Total	TBS	TNS
2011/2012	23235	23507	46742	5.5	2.1
2012/2013	25933	26839	52772	4.8	4.6
2013/2014	42 694	43 491	86 185	6.0	5.9
2014/2015	33 390	33 582	66 972	-	-
2015/2016	45 487	46 514	92 001	-	-
2016/2017	49718	50441	100159	10.1	6.4
2017/2018	54456	53135	107591	10.2	7.8
2018/2019	60893	59270	120163	11.6	9.2
2019/2020	63258	62409	125667	12.2	9.6
2020/2021	67858	69563	137421	13.4	-
2021/2022	77163	77702	154865	15,0	

Source : MENRS, Indicateurs sur l'enseignement au Burundi, 2011 à 2022 et Annuaire statistiques scolaires, 2011-2022

III.1.2. Personnel de l'encadrement de la petite enfance par année

Les tendances à la hausse s'observent au niveau de l'évolution du personnel d'encadrement de la petite enfance au cours de la période 2011-2017. En effet, on est passé de 1 418 encadreurs en 2011/2012 à 2 960 en 2016/2017, soit une augmentation de 108,7% au cours des 6 premières années, puis de 2960 en 2016/2017 à 2409 en 2019/2020 soit une diminution de 18,6% dans 3 ans. De 2020 à 2022, il est constaté une augmentation de 12,74%.

Tableau III. 2. Nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance.

Année Scolaire	Effectif du personnel			
	Public	Communautaire.	Privé	Total
2011/2012	537	379	502	1418
2012/2013	586	354	546	1486
2013/2014	775	436	688	1899
2014/2015	1021	616	899	2536
2015/2016	1042	480	1086	2608
2016/2017	1236	513	1211	2960
2017/2018	1228	431	1158	2817
2018/2019	1191	259	1307	2757
2019/2020	967	82	1360	2409
2020/2021	1049	76	1533	2658
2021/2022	966	36	1714	2716

Source : MENRS, Annuaire statistiques scolaires, 2011-2021

III.1.3. Structures d'encadrement de la petite enfance par année

Le nombre de structures de l'enseignement préscolaire a augmenté progressivement depuis 2011. En effet il est passé de 581 en 2011 à 1956 en 2022, soit une augmentation de 236.66%.

Tableau III. 3. Structures d'encadrement de la petite enfance.

Année Scolaire	Structures par statut			Total
	Public	Communautaire	Privé	
2011/2012	294	156	131	581
2012/2013	357	173	157	686
2013/2014	467	207	190	864
2014/2015	615	275	232	1122
2015/2016	713	254	285	1252
2016/2017	860	281	337	1478
2017/2018	973	260	340	1573
2018/2019	1091	199	363	1653
2019/2020	1142	200	355	1697

2020/2021	1261	135	393	1789
2021/2022	1350	165	441	1956

Source : MENRS, Annuaire statistiques scolaires, 2011-2021

III.2. Enseignement fondamental

III.2.1. Données scolaires primaire et/ou fondamentales par année

Au niveau national, le taux net de scolarisation est maintenu constant variant entre 94% et 95% entre 2011/12 et 2013/14. Cependant l'on remarque une diminution progressive à partir de 2016/2017 jusqu'en 2021/2022 allant jusqu'à 85,5%. Les effectifs d'élèves du primaire actuellement fondamental ont connu un accroissement sensible, passant de 1956289 en 2011/12 à 2755405 en 2021/2022, soit un taux d'accroissement de 40,84% sur toute la période.

Au cours de la période de 2011 à 2022, l'évolution du nombre d'enseignants a été rapide passant de 41181 à 54944 soit un accroissement de 33,42%. Pendant la même période, le nombre de classes a aussi évolué passant de 26 423 à 39401, soit un accroissement de 43,86%. Cependant, quant au nombre d'écoles, l'on observe une augmentation jusqu'en 2016/2017, passant de 3549 à 4961 écoles, puis une diminution jusqu'en 2020/2021, passant de 4 961 à 4496 écoles.

Tableau III. 4. Données scolaires primaire et/ou fondamentales

Année scolaire	Effectifs d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre de classes	Nombre d'enseignants	TNS (%)
2011/2012	1956289	3549	26423	41181	94.90
2012/2013	1977386	3665	27219	43744	95.40
2013/2014	2076355	3795	29236	45826	95.60
2014/2015	2164442	4035	31446	47949	91.60
2015/2016	2271837	4141	33176	48521	88.02
2016/2017	2313818	4961	33907	49252	86.10
2017/2018	2376036	4254	35712	51051	86.10
2018/2019	2480260	4329	36284	51545	85.10
2019/2020	2585653	4359	37200	51921	86.50
2020/2021	2667895	4384	38011	54377	87.90
2021/2022	2755405	4496	39401	54944	85,60

Source : MENRS, Indicateurs sur l'enseignement au Burundi, 2011 à 2022 et Annuaire statistiques scolaires, 2011-2022

III.2.2. Taux net d'admission en première année primaire/fondamentale

La loi n°1/19 du 10 septembre 2013 organisant l'enseignement de base et secondaire, institue l'âge légal d'entrer à l'école fondamentale à 6 ans. Sa mise en œuvre se réalise lentement car la part des enfants de 6 ans augmente légèrement passant de 36,4% en 2018/2019 à 37,4% en 2019/2020, à 40,5% en 2020/2021 et à 46,4% en 2021/2022. Cela laisse voir que la part de l'effectif des écoliers qui commencent l'école fondamentale à 7ans est encore plus importante ; et que des actions spécifiques de mobilisation de la population et de fluidification du système devraient être menées pour permettre l'accueil en priorité des enfants d'âge légal d'admission en 1ère année.

Tableau III. 5. Taux net d'admission en première année primaire /fondamentale par année scolaire

PROVINCE	2021/2022					
	TNA (6ANS en %)			TNA (7ANS en %)		
	F	M	F+M	F	M	F+M

BUBANZA	30,2	29,4	29,8	72,9	75,0	73,9
BUJUMBURA	46,1	44,1	45,1	41,1	43,7	42,4
BUJUMBURA M	76,1	78,2	77,2	34,1	40,2	37,1
BURURI	46,7	42,1	44,4	27,1	30,5	28,8
CANKUZO	54,3	54,8	54,6	67,3	67,3	67,3
CIBITOKÉ	28,1	28,2	28,1	84,1	83,4	83,7
GITEGA	42,0	41,0	41,5	60,1	59,8	60,0
KARUSI	28,9	28,3	28,6	57,1	56,8	56,9
KAYANZA	62,4	58,9	60,6	27,8	31,0	29,4
KIRUNDO	40,2	41,6	40,9	58,8	62,7	60,7
MAKAMBA	64,4	59,8	62,1	59,9	63,1	61,5
MURAMVYA	62,3	60,0	61,1	38,2	39,1	38,6
MUYINGA	40,7	39,7	40,2	51,7	52,2	52,0
MWARO	61,4	59,6	60,5	32,0	34,3	33,1
NGOZI	46,2	45,7	46,0	49,3	52,5	50,9
RUMONGE	61,5	55,3	58,4	59,7	61,8	60,8
RUTANA	40,6	34,8	37,7	41,4	44,3	42,9
RUYIGI	44,9	44,2	44,6	58,2	60,3	59,2
Total	47,2	45,6	46,4	51,5	53,6	52,6

Source : MENRS, Indicateurs sur l'enseignement au Burundi, 2011-2021

III.2.3. Effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire.

De façon globale, le rythme de croissance annuel des effectifs féminins a été supérieur à celui des garçons durant la période de 2011 à 2022, exception faite en 2018/2019 où la situation est inverse. L'accroissement s'observe nettement pour les deux années scolaires. En effet, Il est de l'ordre de 6% et 5,1% pour les filles contre 4,2%, 4,9% pour les garçons respectivement en 2011 et 2014. En 2015,

2016 et 2018, la situation est inverse ; car l'accroissement est important au côté des garçons, il est de 5,3%, 5% et 7,7% pour les garçons contre 4,2%, 4,9% et 2,1% pour les filles. En d'autres termes, nous pouvons dire que des efforts ont été consentis pour la scolarisation des filles. Cependant, pour l'année scolaire 2020/2021, l'accroissement est si important pour les deux catégories par rapport à l'année précédente, soit 5.6% pour les garçons et 6.1% pour les filles. Une légère augmentation s'observe également en 2021/2022 aussi bien chez les filles que chez les garçons.

Tableau III. 6. Effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire.

Années scolaires	Masc.	Fém.	Ensemble
2011/2012	972175	984114	1956289
2012/2013	976800	1000586	1977386
2013/2014	1024573	1051732	2076355
2014/2015	1068538	1095904	2164442
2015/2016	1122281	1149556	2271837
2016/2017	1141755	1172063	2313818
2017/2018	1230660	1196767	2427427
2018/2019	1258734	1221526	2480260
2019/2020	1244723	1280400	2525123
2020/2021	1314081	1358814	2667895
2021/2022	1319021	1358841	2677861

Source : MENRS, Annuaire statistiques scolaires, 2011-2021

Tableau III. 7. Variation (en %) des effectifs des élèves par rapport à l'année précédente.

Années scolaires	Masc.	Fém.	Ensemble
2011/2012	1,3	2,2	1,8
2012/2013	0,5	1,7	1,1
2013/2014	4,9	5,1	5,0
2014/2015	4,3	4,2	4,2
2015/2016	5,0	4,9	5,0
2016/2017	1,7	2,0	1,8
2017/2018	7,7	2,1	4,9
2018/2019	2,3	2,1	2,2
2019/2020	-1,1	4,8	1,8

2020/2021	5,6	6,1	5,7
2021/2022			

Source : MENRS, Indicateurs sur l'enseignement au Burundi, 2011-2021

III.2.4. Taux net de scolarisation par province et par année

Tableau III. 8. Les taux nets de scolarisation par province

PROVINCE	2020/2022						2021/2022					
	TNS (6-11ANS)			TNS (7-12ANS)			TNS (6-11ANS)			TNS (7-12ANS)		
	F	M	F+M	F	M	F+M	F	M	F+M	F	M	F+M
BUBANZA	88,8	84,5	86,7	97,2	93,0	95,1	121,0	115,4	118,2	137,6	130,8	134,2
BUJUMBURA	89,0	86,3	87,7	96,8	93,9	95,3	92,7	90,0	91,3	97,7	95,2	96,5
BUJUMBURA M	99,1	96,3	97,7	98,2	97,2	97,7	115,0	113,5	114,2	111,2	110,4	110,8
BURURI	74,2	73,4	73,8	80,3	77,7	79,0	67,9	65,8	66,8	68,1	66,6	67,4
CANKUZO	88,9	85,1	87,0	94,1	91,4	92,8	91,7	89,1	90,4	96,2	92,8	94,5
CIBITOKÉ	98,2	96,8	97,5	97,8	96,1	96,9	103,1	101,8	102,4	112,7	111,2	112,0
GITEGA	88,3	84,8	86,5	95,2	90,4	92,8	87,6	83,5	85,5	91,8	87,6	89,7
KARUSI	74,2	72,8	73,5	85,7	83,9	84,8	76,5	74,4	75,4	83,7	81,7	82,7
KAYANZA	77,3	73,7	75,5	82,8	79,8	81,3	75,6	71,2	73,4	75,8	72,1	73,9
KIRUNDO	76,4	78,2	77,3	80,9	82,8	81,9	75,5	77,4	76,5	77,0	79,3	78,2
MAKAMBA	98,6	97,6	98,1	98,6	98,8	98,7	99,5	98,7	99,1	101,1	99,9	100,5
MURAMVYA	91,3	87,6	89,4	97,2	93,2	95,2	92,1	87,7	89,9	91,4	87,7	89,6
MUYINGA	78,1	77,0	77,6	83,2	82,3	82,8	77,0	75,3	76,1	80,3	79,2	79,7
MWARO	79,7	77,9	78,8	81,7	80,1	80,9	78,9	75,0	77,0	77,7	75,0	76,4
NGOZI	77,7	74,9	76,3	80,3	78,0	79,1	76,7	74,3	75,5	78,5	76,8	77,7
RUMONGE	91,4	86,6	89,0	98,8	93,5	96,2	105,7	100,3	103,0	108,0	102,4	105,2
RUTANA	81,7	80,3	81,0	83,5	81,4	82,5	80,9	78,3	79,6	86,1	83,7	84,9
RUYIGI	80,4	78,8	79,6	82,3	81,0	81,7	77,8	75,2	76,5	81,3	79,3	80,3
Total	84,4	82,3	83,4	89,0	86,9	87,9	86,9	84,4	85,6	90,1	87,8	89,0

Source : MENRS, Indicateurs sur l'enseignement au Burundi, 2019-2021

Le Taux Net de Scolarisation qui est de 87,9 (7-12ans) en 2020/2021, montre qu'il existe encore des enfants de cette tranche d'âge qui sont non scolarisés et ceux qui quittent l'école prématurément. Néanmoins, d'une façon globale, nous constatons qu'il y a eu une amélioration du TNS dans chaque province par rapport à l'année précédente.

III.2.5. Ratio élèves/classe et ratio élèves/maître par année scolaire

Pour les périodes 2011- 2015 et 2018-2021, l'indicateur, « ratio élèves/maître » a connu une légère diminution linéaire puis une augmentation de 2016 jusqu'en 2018 dans les écoles fondamentales. Au cours de la même période, l'évolution du ratio élèves/classe est similaire à celle du ratio élèves/maître. Le ratio élèves / salles de classe a connu une amélioration passant de 58 en 2020/2021 à 44 en 2021/2022 alors que le ratio élèves / éducateur a légèrement augmenté pendant la même période passant de 52 à 57.

Ratio élèves/classe et ratio élèves/maître par année scolaire

École Fondamentale		
Années scolaires	Ratio Élèves/classe	Ratio Élèves/maitre
2011/2012	74	48
2012/2013	72	45
2013/2014	74	46
2014/2015	70	46
2015/2016	70	47
2016/2017	74	56
2017/2018	79	58
2018/2019	68	59
2019/2020	69	50
2020/2021	70	49
2021/2022	44	57

Source : MENRS, Indicateurs sur l'enseignement au Burundi, 2011-2021 et Annuaire statistiques scolaires, 2011-2021

III.2.6. Taux de redoublement au primaire/fondamental par année scolaire selon le sexe

Grâce aux actions de sensibilisation auprès des acteurs éducatifs principalement des enseignants et l'harmonisation des critères de passage ou de redoublement de classe (Indicateurs sur l'enseignement au Burundi, 2011-2021), des progrès avaient été enregistrés sur la période de 2011 à 2015 avec un taux de redoublement qui est passé de 33,4% à 22,3%. Avec la mise en veille du fonds commun de l'éducation, les activités de sensibilisation sur la réduction du redoublement ont été interrompu et par conséquent, le taux de redoublement est en augmentation passant de 22,3% en 2015/16 à 27,7% en 2017/18 et à 29,8% en 2020/21 pour les 3 premiers cycles du fondamental.

Tableau III. 9. Taux de redoublement au primaire par sexe selon l'année scolaire

Année scolaire	Sexe		Ensemble
	Féminin	Masculin	
2011/2012	34.9	34.3	34.6
2012/2013	30.0	29.6	29.8
2013/2014	24.3	24.8	24.2
2016/2017	12.7	14.7	15.1
2017/2018	27.9	28.0	27.7
2018/2019	26.1	23.8	25.1
2019/2020	27.7	30.5	29.1
2020/2021	28.5	31.1	29.8
2020/2021	29,8	32,0	30,9

Source : MENRS, Indicateurs sur l'enseignement au Burundi, 2011-2021

III.3. Enseignement secondaire et/ou post-fondamental

III.3.1. Enseignement général et pédagogique public et privé par année scolaire

D'une manière générale, les données de l'enseignement secondaire général et pédagogique public et privé ont connu une augmentation entre 2011 et 2016, puis une diminution entre 2016 et 2021, excepté l'effectif d'enseignants pour l'année scolaire 2020-2021. Les effectifs des élèves passent de 373349 en 2011 à 463345 en 2016, soit un accroissement positif de 19,42% pendant cette période, mais aussi une diminution remarquable entre 2016 et 2020, passant de 463345 en 2016 à 183617 en 2020, soit une diminution de 60,62% pendant cette période. Le même constat s'observe au niveau du nombre des écoles, de salles de classes et effectifs d'enseignants.

Tableau III. 10. Données scolaires de l'Enseignement Général et Pédagogique
Public et privé par année scolaire

Année	Nombre d'écoles	Salles de classe	Enseignants			Élèves		
			Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
2011	991	6796	2470	8743	11213	160421	212928	373349
2012	1077	7524	2591	9439	12030	192504	241117	433621
2013	1087	7532	2794	9204	11998	203305	239956	443261
2014	1106	8695	3178	10788	13966	216400	239303	455708
2015	1105	8333	3994	13020	16954	218617	224459	443076
2016	1253	8938	3691	12364	16055	229630	233715	463345
2017	1135	7822	3163	10945	14108	183353	185533	368886
2018	1055	7661	2471	8800	11271	175847	165246	341093
2019	1040	8115	2469	9244	11713	169364	152 172	321536
2020	1028	7966	2362	8907	11269	159182	132345	291527
2021	1001	5983	2423	9670	12093	99398	80284	179682
2022	1023	6006	2380	9456	11836	105843	77774	183617

Source : MENRS, Annuaire statistiques scolaires, 2008-2021

III.3.2. Enseignement technique et professionnel public

Quant à l'enseignement secondaire technique et professionnel public, le rythme d'évolution des effectifs d'élèves a été important. En effet, les effectifs ont connu une augmentation entre 2011 et 2018 passant de 12243 à 68831 soit un accroissement de 462,2% et une diminution non négligeable au cours des trois dernières années scolaires passant de 61005 à 52470, soit un accroissement négatif de 14%. Toutefois, l'évolution de l'effectif d'enseignants n'a pas suivi le même rythme (270,06%) que celui des élèves. Sous l'angle de comparaison selon le sexe, le taux d'accroissement des effectifs d'élèves pour cet enseignement au cours de la période 2011-2021 est de l'ordre de 804,7% pour les filles et de 328,6% pour les garçons. Néanmoins, l'effectif des filles reste moins élevé par rapport à celui des garçons.

Tableau III. 11. Données scolaires de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel Public A2.

Année	Nombre d'écoles	Salles de classe	Enseignants			Élèves		
			Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
2011/2012	48	229	151	654	805	3000	9243	12243
2012/2013	48	229	161	667	828	4150	9055	13205
2013/2014	50	286	171	680	851	5605	11158	16763
2014/2015	65	342	182	693	875	7060	13261	20321
2015/2016	70	438	217	795	1012	8777	16068	24629
2016/2017	103	595	222	893	1115	12341	20574	32915
2017/2018	297	1817	251	1133	1384	32839	35992	68831
2018/2019	286	1912	524	2321	2845	29399	31 606	61005
2019/2020	266	1810	530	2250	2780	28423	29699	58122
2020/2021	275	1691	531	2448	2979	25329	27141	52470
2021/2022	283	2214	514	2238	2752	31418	32118	63536

Source : MENRS, Annuaire statistiques scolaires, 2007-2021

III.4. Données de l'Enseignement supérieur

Ont accès à l'Enseignement Supérieur Universitaire Public et Privé, les lauréats des Humanités Générales, Pédagogiques et Techniques titulaires d'un Diplôme d'Etat et ayant obtenu, après la procédure de la note synthétique calculée au prorata de 30% de la note obtenue à l'école dans les disciplines ayant fait l'objet de l'Examen d'Etat et de 70% de la note obtenue à l'Examen d'Etat, une note égale ou Supérieure à 50%.

Les candidats de nationalité burundaise ayant participé à l'Examen d'Etat mais n'ayant pas obtenu le Diplôme d'Etat ont accès à l'Enseignement Supérieur professionnel.

Toutefois, les étudiants titulaires d'un Diplôme d'Etat qui le désirent peuvent avoir accès à l'Enseignement Supérieur Professionnel.

Au 1er mai 2021, on dénombrait pour l'ensemble du Burundi 18 518 étudiants dans le secteur public, et 44 910 étudiants dans le secteur privé.

L'ancien système était dispensé dans des universités et instituts. Il comportait des cycles courts et des cycles longs. La formation dans les cycles courts durait 2 ans alors

qu'elle était généralement de 3 ans dans les cycles longs, exception faite dans des facultés d'agronomie et de médecine où la formation dure respectivement 5 et 7 ans.

Le système (BMD) de Baccalauréat pour 3 ans, Mastère pour 2 ans, Doctorat pour 3 ans est implanté dans les établissements d'enseignement supérieur du pays, selon des modalités permettant la mobilité des étudiants au sein de l'espace national, mais aussi du sous régional, régional et international.

Une faible proportion de ceux qui entrent dans le système scolaire accède à l'enseignement supérieur. Ce faible taux d'accès vaut à l'enseignement supérieur le qualificatif « d'élitiste ». Les effectifs des étudiants ont connu globalement des hausses sur la période allant de 2011 à 2021 (cf. tableau). Selon le sexe, les garçons représentaient 67,08 % de l'ensemble des effectifs du supérieur en 2011/2012 et les filles 32,92 % mais on note de plus en plus un accroissement de l'effectif des filles passant de 12100 en 2011/12 à 21231 en 2019/2020, soit une proportion de 41,5% en 2020.

Tableau III. 12. Données de l'enseignement supérieur par année académique (Public et Privé)

Libellé Année	SEXE	Nb d'Étudiants	Nb Abandons	Nb Redoublants	Nb Boursiers	Nb Étrangers	Nb Enseignants	Nb Diplômés
2012/2013	F	13938	440	481	1523	640	219	1139
	F+M	44887	1516	1113	4877	2158	1583	3159
2013/2014	F	9298	276	202	533	245	167	992
	F+M	37872	1103	663	2911	868	1625	3726
2014/2015	F	12786	202	179	1563	181	221	928
	F+M	51225	974	833	7655	2864	1975	3333
2015/2016	F	12348	594	420	4117	691	547	3840
	F+M	37266	1891	1588	16462	2084	2646	10462
2016/2017	F	13926	655	363	4026	593	391	4764
	F+M	40120	2152	1501	16464	1857	3118	12321
2017/2018	F	15917	403	546	2887	280	498	4316
	F+M	41869	1237	1912	11929	1996	3456	11522
2018/2019	F	15626	424	604	ND	796	422	4888
	F+M	40056	1333	2133	ND	4063	3759	13209
2019/2020	F	21231	651	378	ND	548	530	7949
	F+M	51115	1541	1853	ND	4351	4303	18461
2020/2021	F	27732	768	826	3342	1269	nd	nd
	F+M	63428	1919	2651	13045	4677	nd	nd
2021/2022	F	28817	517	397	10414	1780	505	9571

	F+M	65326	1081	879	16005	5977	4148	21768
2022/2023	F	29976	651	741	3887	2038	650	9782
	F+M	67399	1539	1606	12654	5999	5109	18732

Source : MENRS, Statistiques du secteur éducatif burundais, Annuaire 2020/2022, Enseignement supérieur

III.4.1. Les effectifs des Établissements d'Enseignement Supérieur

L'effectif des établissements d'Enseignement supérieur est de 49 établissements au niveau national. La création d'établissements supérieurs dans le secteur privé augmente de plus en plus, passant de 31 établissements en 2011 à 49 établissements en 2021 comme le montre le tableau ci-dessous. La proportion des établissements privés représente donc 85,71% de l'ensemble des établissements de l'Enseignement supérieur au niveau national.

Tableau III. 13. Établissements d'Enseignement Supérieur par année académique

Année	PUBLIC	PRIVE	TOTAL
2012/2013	7	28	35
2013/2014	7	38	45
2014/2015	7	38	45
2015/2016	7	38	45
2016/2017	7	38	45
2017/2018	7	39	46
2018/2019	7	42	49
2019/2020	7	42	49
2020/2021	7	42	49
2021/2022	7	42	49
2022-2023	6	38	44

Source : MENRS, Statistiques du secteur éducatif burundais, Annuaire 2022/2023, Enseignement supérieur

III.4.2. Effectifs d'étudiants par établissement d'Enseignement supérieur en 2019/2020.

Les données sur les étudiants par établissement d'Enseignement supérieur montrent que les effectifs d'étudiants ont connu une augmentation presque dans toutes les

universités depuis 2018/2019 jusqu'en 2022/2023 passant de 40056 à 67 556 soit une augmentation de 68,19%. Cependant, 7 Universités ont subi une interdiction d'enrôler les étudiants dans les premières années depuis fin 2018. Il s'agit de : Université Ntare Rugamba, Université Paix et Réconciliation, Université des Collines, Institut Supérieur d'Enseignement Technique, Institut International Libre d'Afrique, Institut Supérieur de Développement, Ecole Supérieure des Sciences de la Santé

Au cours de l'année académique 2020/2021, les données montrent que les filles ne représentent que 43,7% des étudiants qui fréquentent l'Enseignement supérieur Contre 44,4% pour l'année académique 2022/2023. Ventilé au niveau des établissements, nous constatons qu'il y a des établissements où la proportion des filles qui y fréquentent dépasse 50% ; à savoir : IUSDC (62%), ISPGI (60.2%), UGL (58,5%), USA (58,3%), ULBu (57,3%), UPG (55.2%) et EASU (51.70%).

Tableau III. 14. Effectifs d'étudiants par Établissement selon le sexe et l'année académique

INSTITUTION	2018/2019			2019/2020			2020/2021		2021/2022		2022/2023	
	F	M	F+M	F	M	F+M	F	F+M	F	F+M	F	F+M
Université du Burundi (UB)	1561	5960	7521	2516	7291	9807	4109	14882	4309	15800	4288	15654
Université des Grands Lacs (UGL) Tous les Campus	2984	2490	5474	5534	3919	9453	6738	11526	6445	105564	6284	10106
Ecole Normale Supérieure (ENS) Bujumbura	541	2260	2801	541	2260	2801	584	2444	515	2229	530	2282
Institut Supérieur de Police (ISP)	11	105	116	8	79	87	8	87	16	195	11	159
Burundi Shining Star University(BSSU)	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	58	153	60	148
Université de Ngozi	753	861	1614	898	951	1849	1277	2527	1489	2823	974	2150
Université du lac Tanganyika(ULT)	1035	1165	2200	1349	1617	2966	1727	3430	2092	4220	1792	3946
Total Université Sagesse d'Afrique (USA)	2190	1808	3998	2145	2584	4729	2386	4092	2770	4378	2642	4180
Université Lumière de Bujumbura (ULBU)	1969	2008	3977	2640	2093	4733	3307	5768	3611	6447	3448	6177
Université NTARE RUGAMBA	98	83	181	50	255	305	71	335	71	243	NA	NA
Université Espoir d'Afrique (UEA) Gishingano	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53	124
Université Espoir d'Afrique (UEA)Ngagara	0	0	0	0	0	0	0	0	1623	5626	2279	6445
Université Polytechnique de Gitega (UPG)	527	617	1144	737	769	1506	1112	2017	1043	2267	1383	2702
Institut Supérieur Paramédical de Gitega (ISPGI)	305	238	543	548	360	908	613	1018	572	1016	699	1124
Université Panafricaine les Mages	0	0	0	0	0	0	0	0	134	235	ND	ND
Université Martin Luther King (UMLK)	385	480	865	211	355	566	395	915	330	679	279	494
Université de MWARO (UM)	200	233	433	132	138	270	92	199	205	433	268	478
Ecole Nationale d'Administration(ENA)	246	349	595	246	349	595	51	132	82	219	nd	nd
Institut National de	199	397	596	225	415	640	254	678	294	672	308	671

Santé Publique (INSP)												
Institut Universitaire des Sciences de la Santé et DC(IUSSDC)	193	122	315	179	114	293	206	332	35	52	34	50
East African Leadership Institute (EALI)	152	164	315	407	504	911	1038	2066	944	1815	864	1622
International University of Equator (IUE)	167	312	479	201	428	629	184	409	65	181	87	168
East Africa Star University (EASU)	157	210	367	138	258	396	357	689	357	689	412	714
Bujumbura International University (BIU)	208	221	429	255	296	551	255	551	185	444	163	363
Institut Supérieur d'Enseignement Technique (ISET)	90	147	237	37	56	93	0	0	nd	nd	42	81
Institut Supérieur de Techniques de Gestion (ISTG) de Bubanza	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	43	82	32	65
Grand séminaire st curé d'ARS de Bujumbura(GSB)*	2	218	220	2	218	220	0	209	0	184	0	184
Institut Supérieur des Techniques de Gestion (ISTG)MAGARA	43	73	116	70	87	157	12	52	12	52	24	65
Institut Supérieur de la Gestion des Entreprises (ISGE)	64	126	190	80	124	204	44	123	168	495	71	206
Institut Supérieur des Cadres Militaires (ISCAM)	16	79	95	6	120	126	11	172	18	227	25	295
Grand Séminaire Jean Paul II	1	195	196	1	218	219	0	219	2	237	2	224
Institut Supérieur de Gestion et d'Informatique (ISGI)	0	0	0	43	98	141	64	220	64	220	84	288
Institut Supérieur de Développement (ISD)*	65	115	180	65	115	180	0	0	57	171	NA	NA
Grand Séminaire St Pierre Claver de BURASIRA	0	160	160	0	160	160	0	161	0	169	0	159
Institut Universitaire des Sciences de la Santé et du Développement (INUSSAD)	193	127	320	375	247	625	375	1000	652	959	577	852

Université Paix et Réconciliation (UPR)	0	0	0	0	0	0	9	21	NA	NA	NA	NA
Institut Universitaire Le Central d'Afriques (INUSSAD)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	353	589
Université Polytechnique Intégrée de CIBITOKÉ	33	136	169	53	118	171	69	157	74	153	73	153
Grand Séminaire Saint Charles LWANGA de KIRYAMA	0	115	115	0	117	117	0	13	0	120	0	116
INITELEMATIQUE	13	50	63	13	73	86	14	73	16	78	15	73
Institut Supérieur de Gestion et de Développement de MUZINDA (ISGD)	63	79	142	63	70	133	39	91	31	85	31	85
Summit International Institute	31	60	91	62	120	182	87	256	564	1462	689	1964
Institut Supérieur d'Entrepreneuriat et de Gestion (ISEG)	25	39	64	25	39	43	93	136	35	93	45	138
Ecole Supérieure des Sciences de la Santé (ESSSA)	15	19	34	12	11	23	0	0	NF	NF	NF	NF
Institut Universitaire du Lac de KIRUNDO	29	48	77	39	53	92	125	324	202	485	141	375
Bujumbura Christian Universty	1	39	40	1	38	39	8	39	7	29	20	60
Institut Supérieur du Management (ISM)	0	0	0	0	0	0	0	0	NF	NF	NF	NF
Livingstone University College	na	na	na	na	na	na	1	23	79	197	201	324
Institut Supérieur d'Entrepreneuriat du Burundi(ISEBU)	27	44	71	11	25	36	96	202	96	202	NF	NF
Institut Supérieur Islamique de MUYINGA	30	36	66	55	57	112	96	192	105	193	150	278
International Leadership University	218	250	468	293	279	572	315	638	279	505	480	935
Institut Supérieur Nelson Mandela	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	ND	ND	11	26
Total	15626	24431	40056	21241	29895	51136	27732	63428	28817	65326	29965	67373

Source : MENRS, Statistiques du secteur éducatif burundais, Annuaire 2020/202é, Enseignement supérieur

CHAPITRE IV. ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES

L'économie burundaise est essentiellement dominée par les activités agropastorales. Selon le rapport des comptes nationaux publié en 2019, le secteur primaire (agriculture vivrière, agriculture d'exportation, élevage et pêche) a généré en moyenne 35.0 % du Produit Intérieur Brut contre 16.0% et 39.0% respectivement pour les secteurs secondaire et tertiaire. Il occupe plus de trois quarts de la population active au cours de l'année 2019. Les biens possédés par les ménages (terres, bétail, voiture, motocyclette, bicyclettes, radio etc.) constituent un indicateur de bien-être. La possession de ces biens permet d'apprécier les conditions de vie des ménages.

DEFINITION DU SETEUR ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES.

L'agriculture occupe une place importante dans l'économie du Burundi. Avec un taux d'occupation de plus de 80% (l'EICVMB, 2020), l'agriculture est l'activité exercée par la plupart des ménages burundais. Selon la même source, 71,4% des ménages agricoles pratiquent de l'agriculture. La pratique de l'agriculture est essentiellement dominée dans le milieu rural que dans le milieu urbain (96,3 % contre 3,7%). Une analyse suivant les types de culture place en tête les cultures vivrières avec un taux d'occupation de 99,8% et les cultures d'exportation occupent les ménages à hauteur de 0,2% seulement. Les avoirs du ménage (ou biens possédés par le ménage) constituent une partie de leur patrimoine et concernent ici la possession d'un logement, de terres, d'un moyen de locomotion, de bétail, et autres équipements.

IV.1. Avoirs des ménages

IV.1.1. Propriétaires de leur logement

Au Burundi, la plupart des ménages sont propriétaires de leurs logements : plus de 4 ménages sur 5 depuis 2008 jusqu'en 2020. Il y a cependant des disparités selon le milieu de résidence. En effet, en milieu rural au moins 88% des ménages sont propriétaires de leur logement depuis 2008 jusqu'en 2020, ils sont au plus 41,4 % en milieu urbain au cours de la même période. Néanmoins, 64,6% sont des ménages propriétaires de leur logement sans titre au niveau national (EICVMB, 2019-2020).

Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement selon le milieu de résidence

Milieu	2008	2013	2020
Urbain	44,4	50,1	41,4
Rural	88,6	96,7	89,9
Ensemble	84,5	92,0	84,4

Source : RGPH 2008, ECVMB 2013-14 et EICVMB 2019-20

Dans les provinces de résidence, la tendance observée au niveau national est la même en ce qui concerne l'importance des ménages propriétaires de leur logement. Plus de 85% des ménages de n'importe quelle province sont en effet propriétaires de leur habitation en dehors de la Mairie de Bujumbura (28,2%) et Bubanza (84.7%) en 2020. En termes d'évolution, par rapport à 2008, toutes les provinces ont enregistré une hausse de la proportion des propriétaires de logement en 2013. Au cours de la période 2013-2020, une tendance à la baisse de la proportion des propriétaires de logement s'observe dans toutes les provinces, excepté la province de Bururi.

Tableau IV. 1. Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement par province en 2008, 2013 et 2020

Province	2008	2013	2020
Bubanza	82,5	93,4	84.7
Mairie de Bujumbura	35,2	37,7	28.2
Bujumbura rural	84,5	93,1	87.2
Bururi	86,7	95,5	96.3
Cankuzo	88,7	97,7	85.9
Cibitoke	81,7	88,0	79.7
Gitega	89,9	96,9	84.8
Kayanza	93,9	95	92.7
Karuzi	89,2	98,2	95.6
Kirundo	87,1	95,3	93.7
Makamba	84,3	95,7	86.5
Muramvya	89,2	99,6	94.8
Muyinga	87,0	95,2	79.1
Mwaro	92,4	97	94.8
Ngozi	87,0	96,7	85.5
Rutana	89,1	97,1	88.2
Ruyigi	87,8	97,5	95.5
Rumonge	-	-	86.1

Source : RGPH 2008, INSBU, QUIBB 2006, ECVMB 2013-14 et EICVM 2019-20.

IV.1.2. Possession de terre et du bétail

La proportion des ménages possédant des terres a augmenté entre 2008 et 2017 passant de 78% à 82.7% et a légèrement diminué de 2017 à 2020 passant de 82.7% à 79.7%. On constate également que dans l'ensemble, la proportion des individus possédant du bétail varie au cours de la période 2008-2020 : une hausse des proportions de la population possédant du bétail a été enregistrée de 2010 à 2020 passant de 58.6% à 69.5% soit un taux d'accroissement de 10.9%.

Tableau IV. 2. Proportion des ménages possédant de la terre et du bétail selon le milieu de résidence

Milieu	Terre				Bétail			
	2008	2010	2017	2020	2008	2010	2017	2020
Urbain	47.3	43.1	35.1	76.9 (62.0)	-	25.3	19.5	22.7
Rural	83.2	90	88.6	79.8(80.1)	-	61.9	69.1	75.2
Ensemble	78	85.8	82.7	79.7	70.1	58.6	63.7	69.5

Source : RGPH 2008 et INSBU, EDS II 2010 et EDSB III 2016-2017, EICVMB 2019-2020

L'analyse du tableau ci-dessous fait ressortir une disparité entre les provinces quelle que soit l'année. La Mairie de Bujumbura s'illustre par la faiblesse des proportions des ménages possédant de la terre et du bétail. L'explication de cette situation pourrait résider dans le fait que la ville est un milieu non favorable à l'agriculture et à l'élevage. Par ailleurs, dans l'ensemble on relève une tendance à la baisse de la proportion des ménages possédant la terre entre 2017 et 2020, excepté la province de Bubanza. S'agissant de la possession des bétails, la proportion des ménages possédant de bétail a augmenté presque dans toutes les provinces entre 2017 et 2020 hormis la province Bujumbura-Mairie.

Tableau IV. 3. Proportion des ménages possédant de la terre et de bétail par province et par année

Province	Terre			Bétail		
	2008	2017	2020	2010	2017	2020
Bubanza	55,5	54,9	59,5	46,9	51,1	60
Mairie de Bujumbura	39,1	7,6	52,3	22,1	11,0	4,4
Bujumbura rural	81,6	79,2	81,8	55,0	61,7	64,7
Bururi	81,9	96,2	86,7	63,4	81,0	82,4
Cankuzo	90,5	97,3	82,2	70,8	70,4	78,5
Cibitoke	60,4	60,0	56,0	48,4	62,6	62,7
Gitega	89,4	94,1	83,0	67,8	78,5	79,2
Kayanza	89,3	97,3	84,1	70,7	69,9	84
Karuzi	88,5	92,4	75,3	61,5	70,3	78,3
Kirundo	79,5	94,7	69,9	52,8	72,5	78,8
Makamba	78,8	82,3	63,4	61,7	63,5	71,6
Muramvya	90,2	97,1	92,5	63,4	77,6	78,1
Muyinga	79,8	92,7	71,4	60,5	69,0	76,5
Mwaro	92,4	98,1	90,5	73,1	83,2	85,3

Ngozi	84,6	89,5	90,4	57,2	57,2	76.1
Rutana	89,2	94,1	67,2	71,7	64,9	65.8
Ruyigi	86,7	89,7	80,3	63,6	63,7	68.3
Rumonge		77,8	75.4		55,7	54.7

Source : RGPH 2008 et INSBU, QUID 2002, QUIBB 2006, EDS II 2010 et EDSB III 2016-2017

IV.1.3. Possession de moyens de locomotion

Pour l'ensemble des moyens de locomotion, il y a une augmentation des ménages ayant déclaré en posséder au moins une entre 2008 et 2017, particulièrement pour la bicyclette ou vélo : évolution de 9.6 % des ménages qui possèdent le vélo entre 2008 et 2017. En 2020, les ménages possédant de moyens de locomotion ont sensiblement diminué pour tous les 3 moyens de locomotion considérés particulièrement pour le vélo passant de 20.7 % en 2017 à 12.9 % en 2020 soit une diminution de 7.8%.

Tableau IV. 4. Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion

Année	2008			2010			2017			2020		
	Voiture	Moto	Vélo	Voiture	Moto	Vélo	Voiture	Moto	Vélo	Voiture	Moto	Vélo
Milieu de résidence												
Urbain	5.9	1.5	9.2	9.6	4.4	19.5	8.3	5.5	14.4	4.5	1.5	7.8
Rural	1.1	0.3	11.3	0.1	0.7	20.6	0.3	1.8	21.5	0.1	1.1	13.6
Ensemble	1.6	0.4	11.1	0.9	1.1	20.5	1.1	2.2	20.7	0.6	1.2	12.9

Source : RGPH 2008, EDSB III 2016-2017 et EICVMB 2019-2020

La voiture est un bien d'équipement assez rare surtout en milieu rural où la proportion des ménages qui en possède au moins une n'est que 0.1% en 2020. Par contre, la bicyclette est le moyen de locomotion le plus fréquent : 13.6% des ménages ruraux et 7.8% des ménages urbains possèdent au moins une bicyclette en 2020. Beaucoup de provinces frontalières avec d'autres pays se particularisent dans l'utilisation des bicyclettes surtout dans les provinces de Makamba (31%), Muyinga (24.3 %), Cankuzo (24.2%) et Kirundo (20.6 %). L'utilisation courante de la bicyclette peut être dû à des navettes fréquentes entre le Burundi et les pays limitrophes pour des raisons multiples et du coût de ce moyen relativement bas.

IV.1.4. Possession des moyens de communication et d'information

L'accès à l'information pour la plupart des ménages se fait à travers la radio aussi bien en milieu urbain (27,4% en 2020) qu'en milieu rural (27% en 2020). Dans l'ensemble, seulement 3,7% des ménages possèdent un poste téléviseur au cours de l'année 2020 alors qu'en 2008, le taux d'équipement en téléviseur est de 2.3%. Toutefois, une évolution remarquable de la qualité de l'accès à l'information est observée entre 2008 et 2013 : on constate des évolutions positive de 1,8% et négative de 6,2% respectivement des ménages possédant des télévisions et ceux possédant des radios.

Tableau IV. 5. Répartition (%) des ménages possédant un poste radio, un poste téléviseur et/ou un téléphone par milieu de résidences et par année.

Année	2008			2013			2017			2020		
	Radio	Télévision	Téléphone (fixe ou mobile)	Radio	Télévision	Téléphone (fixe ou mobile)	Radio	Télévision	Téléphone (fixe ou mobile)	Radio	Télévision	Téléphone (fixe ou mobile)
Urbain	61.2	20.7	42	54	33.5	79.6	54	35.1	83.4	27.4	27.9	66.8
Rural	43.1	0.4	4	36.9	0.8	28.7	35	1.1	42.5	27	0.7	39.9
Ensemble	44.8	2.3	8	38.6	4.1	33.7	37	4.8	46.9	27.1	3.7	42.9

Source : RGPH 2008 et INSBU, ECVMB 2013-14, EDSB III 2016-2017 et l'EICVMB 2019-2020

IV.1.5. Possession d'autres biens d'équipements.

Selon les résultats de l'EICVMB (2019-2020), les autres biens d'équipement comme le réfrigérateur, le fer à repasser, les lits modernes et les matelas sont très peu disponibles en milieu rural : les proportions de ces biens d'équipement sont respectivement de 0%, 0,6 %, 31.8% et 24,5% en milieu rural contre 6,3%, 22,6%, 57,4% et 82,9% en milieu urbain.

Milieu de résidence	Frigidaire	Fer à repasser	Lit moderne	Matelas
Urbain	6,3	22,6	57,4	82,9
Rural	0	0,6	31,8	24,5
Ensemble	0,7	3	34,6	31

Source : EICVMB 2019-2020

CHAPITRE V. LOGEMENT ET APPROVISIONNEMENT EN EAU

L'habitat au Burundi se caractérise par une prédominance des murs en briques adobes et des toitures en pailles. La plupart des occupants de logements en sont propriétaires et la location est plus développée en milieu urbain qu'en milieu rural. L'accès à l'eau potable s'est amélioré à travers l'aménagement des différentes sources.

V.1. Logement

Les conditions de logement des ménages burundais se sont légèrement améliorées en ce qui concerne la qualité des murs et des toits, mais demeurent faibles en ce qui concerne la qualité des sols. En 2020, 89 % des ménages habitent des logements dont les murs sont de bonne qualité contre 87.1% en 2017, et ce quel que soit le milieu de résidence. De même, la qualité des toits s'est améliorée puisque 87,7% des ménages disposent d'un toit fait de béton/ciment, tuiles ou tôles ondulées, comparé à 78 % des ménages en 2014. Les progrès ont été particulièrement remarquables dans les zones rurales où la proportion des ménages avec un toit de bonne qualité est passée de 76 à 81,9%. En revanche, les matériaux du sol des logements burundais demeurent non améliorés. Seulement 15,8 % des logements burundais disposent d'un sol fait en matériaux améliorés en 2020. Ce taux tombe à 8,6 % en milieu rural tandis qu'il s'établit à 69,3 % des logements en zones urbaines.

Tableau V. 1. Répartition des ménages (%) selon les conditions de logement, 2014 2017 et 2020

	Burundi			Rural			Urbain		
	2014	2017	2020	2014	2017	2020	2014	2017	2020
Sols de bonne qualité	15,3	15,3	15,7	9,6	8,6	9,7	66,5	69,3	65,2
Murs de bonne qualité	84,1	87,1	89,4	83	85,8	87,7	94,5	97,7	96,9
Toits de bonne qualité	78	84,7	86,1	76	81,9	84,9	96,4	98,5	96,1

Source : INSBUR, ECVMB 2013-2014 et EDSB III 2016-2017

V.1.1. Type de mur

Les matériaux utilisés pour la construction d'une habitation déterminent la qualité de celle-ci. La plupart des logements au Burundi sont caractérisés par des murs en briques adobes (59,8% en 2008 69,6% en 2013, 53,2% en 2017 et 70% en 2020). En 2008, la proportion des murs d'habitation en briques adobes est de 60% en milieu rural et de 58,1% en milieu urbain contre 72,5% et 46,7% en 2017. En 2020, le type de mur en bois/pisé non cimenté a sensiblement diminué (14,6% en 2013 à 10,6 en 2020)

Tableau V. 2. Répartition (en %) des ménages par type de mur de l'habitation selon le milieu de résidence en (2008, 2013, 2017 et 2020)

Type de mur	Urbain				Rural				Ensemble			
	2008	2013	2017	2020	2008	2013	2017	2020	2008	2013	2017	2020
Brique/adobe	58,1	56,1	46,7	46,8	60,0	71,1	72,5	73,1	59,8	69,6	53,2	70,3
Bois/ Pisé Non cimenté	7,1	5,1	-	11,6	25,9	15,7	-	11,6	24,1	14,6		10,6
Briques cuites	27,3	37	44,4	50,1	6,3	8,6	14,5	15,3	8,2	11,4	17,8	19,1
Autre	-	-	0	-	7,9	4,3	0,7	-	7,8	4,1	0,6	-

Source : RGPH 2008 et INSBUR, ECVMB 2013-14 EDS 2017 & EICVMB 2019-2022

V.1.2. Type de toit

Le type de toit utilisé pour un logement dans un milieu donné est aussi bien lié au climat (intempéries) qu'au confort recherché ou moyens matériels possédés par le ménage. En 2008, la préférence est globalement portée vers les toits en paille (36,3%), et dans une moindre mesure vers les toits en tôle (33,3%) et en tuile/ardoise industrielle (27,2%). En 2017, les résultats montrent une préférence des tôles 53.2% et des tuiles 32.6% alors que les maisons en pailles ne représentent que 13.8%. En 2020, la situation est presque la même que celle de 2017. En effet, un peu plus de la moitié des ménages (52,3%) habite dans des logements dont la toiture est en tôles et (33,7 %) en tuiles.

Par rapport au milieu de résidence, en 2017, il se dégage une prédominance des toits en tôles métalliques (93,6%) en milieu urbain alors qu'en milieu rural le choix de la toiture est partagé entre les toits en paille/bois (15,4%), les toits en tôle métallique (48.2%), et ceux en tuile locale (36%). En 2020, la proportion des ménages habitant dans des logements dont la toiture est en tôles a sensiblement diminué, elle est de 86,3% en milieu urbain et 48,3% en milieu rural.

Tableau V. 3. Répartition (en %) des ménages par type de toiture selon le milieu de résidence en 2008, 2013 et 2020

Type de toit	Urbain				Rural				Ensemble			
	2008	2013	2017	2020	2008	2013	2017	2020	2008	2013	2017	2020
Tôles	77,9	95,3	93,6	86,3	28,7	73,9	48,2	48,3	33,3	76,0	53,2	52,3
Tuiles	12,9		5,1	12,5	28,7		36	36,4	27,2		32,6	33,8
Pailles	5,8	3,5	1	3,9	39,1	25,3	15,4	15,1	36,3	23,2	13,8	13,9
Autres	3,4	0,2	0,1	-	3,5	0,4	0,1	-	3,5	0,4	0,1	-

Source : RGPH 2008 et INSBU, ECVMB 2013-14 & EICVMB 2019-20

V.1.3. Mode d'occupation des logements

Trois principaux modes d'occupation des logements existent au Burundi : la propriété, la location, et l'hébergement gratuit.

La propriété est de loin le mode d'occupation le plus important en milieu rural (88,6% et 96,6%) contre 44,4% et 50,1% en milieu urbain, respectivement en 2008 et 2013. Au regard des multiples difficultés d'accès à la parcelle pour le logement et à sa mise en valeur, la location reste le mode d'occupation pour un bon nombre de ménages urbains. En effet, en milieu urbain, 42,9% des ménages sont locataires de son logement contre seulement 5,6% et 2% en milieu rural respectivement en 2008 et 2013. En 2020, les deux premiers modes d'occupation ont rechuté (9,1% pour la propriété et 6,3% pour la location).

Tableau V. 4. Répartition (en %) des ménages par mode d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2008, 2013 et 2020

Mode occupation de logements	Urbain			Rural			Ensemble		
	2008	2013	2020	2008	2013	2020	2008	2013	2020
Propriétaire	44,4	50,1	44	88,6	96,6	89,3	84,5	92	84,4
Locataire	45,5	42,9	46,4	5,6	2,0	4,6	9,3	6,1	9,1
Logement gratuit	7,2	5,3	9,6	3,5	1	6,1	3,9	1,5	6,3
Autres	2,7	1,5		2,3	0,1		2,3	0,4	-

Source : RGPH 2008 et INSBU, ECVMB 2013-2014 & EICVMB 2019-2020

V.2. Approvisionnement en eau potable

L'accès à l'eau potable a fait quelques progrès, principalement l'accès aux sources protégées. Moins de ménages ont accès au réseau de distribution d'eau mais l'accès à des sources d'eau protégées a augmenté. Au cours de la période 2014-2017, l'accès au système de canalisation d'eau et à un robinet situé dans le logement ou chez un voisin a diminué (voir Tableau ci-dessous). En revanche, la proportion de ménages ayant accès à une source d'eau protégée telle qu'une canalisation et un robinet publique, un puits commun équipé d'une pompe, ou une source naturelle protégée a augmenté. La part de ménages n'ayant accès qu'à une source d'eau non protégée et donc exposée à tout type de contamination est passée de 19 % en 2014 à 10,2 % en 2017. Seulement 1,5 % des ménages urbains ont principalement accès à ce type de source d'eau boisson contre 11,1 % des ménages ruraux en 2017.

L'accès à l'eau potable varie entre les régions et une part importante de la population vivant en dehors de Bujumbura-Mairie continue à s'approvisionner en eau des sources non protégées. La capitale est bien connectée au système de distribution d'eau potable avec 62 % des ménages contre moins de 10 % des ménages pour chaque région (Figure V.9). A l'inverse, les autres régions du pays connaissent des difficultés d'accès à l'eau potable. Ainsi, 19 % des ménages de la région Sud s'approvisionnent en eau des sources non protégées en 2017. Au niveau national, d'importants progrès ont été réalisés entre 2014 et 2017 puisque la part de la population ayant accès à des sources d'eau protégées a augmenté.

Tableau V. 5. Proportions des ménages ayant accès à l'eau potable en 2014, 2017 et 2020 par milieu de résidence

Type de source	Burundi			Rural			Urbain		
	2014	2017	2020	2014	2017	2020	2014	2017	2020
Adduction ou canalisation	14,2	7,9		8	2,8		70,1	56,3	
Source aménagée ou protégée	66,8	81,9	86,8	71,2	86,1	85,6	27,3	42,2	97,0
Source non aménagée ou non protégée	19	10,2		20,8	11,1		2,6	1,5	

Source : INSBU, ECVMB 2013-2014, EDSB-III 2016-2017 et EICVM 2019-2020

Tableau V. 6. Proportions des ménages (%) ayant accès à l'eau potable par région

Type de source	Burundi		Nord		Sud		Centre Est		Ouest	
	2014	2017	2014	2017	2014	2017	2014	2017	2014	2017
	Accès à l'eau potable									
Adduction ou canalisation	14.2	7.9	5	2	14	6	9	3	17	9
Source aménagée	66.8	81.9	78	89	57	75	72	88	64	82
Source non aménagée	19.0	10.2	17	9	29	19	19	9	20	9

Source: INSBU, ECVMB 2013-2014, EDSB-III 2016-2017

CHAPITRE VI. ECONOMIE

VI.1. Le Produit Intérieur Brut

Calculé selon le Système de Comptabilité Nationale de 1993, le PIB aux prix de l'année précédente est passé de 5034,0 milliards de FBU en 2017 à 6 178,2 milliards de FBU en 2019 ; soit le taux d'accroissement de 22,72%.

Au prix courant, le PIB en 2017 est de 5034 milliards de FBU contre 6 862 milliards en 2022 ; soit le taux d'accroissement de 36,3%.

Le 4ème trimestre de 2019 est marqué par une décroissance de l'activité économique de 0,1% en comparaison avec le même trimestre en 2018. Cette diminution est due aux chutes remarquées dans les secteurs secondaire (-4,2) et tertiaire (-6,1). Le secteur primaire s'est accru à hauteur de 8,0 %. Cette croissance est imputée aux activités de l'agriculture vivrière, de l'élevage et de la pêche et sylviculture. Elle est pourtant ralentie par les activités de l'agriculture d'exportation. Le secteur secondaire est en décroissance de 4,2%, due à la baisse des activités dans les industries agroalimentaires et les autres industries manufacturières. Cependant, cette décroissance a été amoindrie par les résultats positifs des activités des bâtiments des travaux publics, de la production et distribution d'eau et électricité et des industries extractives. Quant au secteur tertiaire, il enregistre une diminution de 6,1%. Cette régression est tirée par les activités des branches du secteur tertiaire excepté la branche de Banque et assurance et la branche d'hôtel et restaurants. Le trimestre courant est marqué par une mobilisation importante des impôts et taxes sur les produits de 19,2% par rapport à la même période de l'année précédente.

Le poids de l'activité informelle dans l'économie a augmenté au cours de la période de 2017 à 2018 et l'évolution de la production dans ce secteur est importante.

En effet, la valeur de la production informelle est de 6300,7 milliards de FBU en 2017 contre 6707,1 milliards de FBU en 2019. La valeur ajoutée dans le PIB a néanmoins connu une légère augmentation d'une année à l'autre au cours de cette même période.

La consommation finale (celles des ménages et de l'administration publique) est passée de 5 922,1 milliards de FBU en 2017 à 6 684,4 milliards de FBU en 2019 (en valeur courante). Ce constat est le même pour l'investissement qui a connu une légère augmentation de 2017 à 2019 en passant de 842,3 milliards FBU à 855,1 milliards FBU (en valeur courante).

Tableau VI. 1. Principaux indicateurs macroéconomiques de 2014 à 2019

Libellés	2014	2015	2016	2017	2018	2019
En valeur courante (en milliards de Fbu)						
(1) Production	7 224	7566,914	8004,2	9448,1	9715,3	10 057,6
dont Informelle	4 862	5151,462	5337,8	6300,7	6478,8	6 707,1
(2) Consommations intermédiaires	3 475	3554,1	3646,5	4248,0	4355,7	4 461,9
dont Informelle	2 500	2514,908	2506,1	2919,5	2993,5	3 066,5
(3) Valeur Ajoutée (1) - (2)	3 749	4012,814	4357,7	5200,1	5359,6	5 595,7
dont Informelle	2 362	2636,554	2831,7	3379,0	3482,7	3 636,1
(4) Impôts et taxes	436	405,058	490,5	502,0	554,7	621,3
PIB (3) + (4)	4 185	4417,872	4848,2	5702,1	5914,4	6 217,0
Consommation finale	4 662	4814,36	5 041,7	5 922,1	6 143,1	6 684,4
Dont : Ménage	3 578	3772,941	3 880,8	4 571,9	4 706,8	5 045,1
Administration Publique	874	814,521	882,9	1 036,7	1 113,5	1 639,3
Investissement	597	599,773	705,8	842,3	876,2	855,1
Exportation nette	-1074	-996,261	-899,3	-1 062,2	-1 104,9	-1 322,5
Rubriques	2014	2015	2016	2017	2018	2 019,0
En volume aux prix de l'année précédente						
(1) Production	6 945	7120,497	7641,7	8388,4	9912,4	10 047,0
dont Informelle	4 663	4630,646	5064,8	5559,7	6569,8	6 659,0
(2) Consommations intermédiaires	3 379	3351,455	3545,5	3849,9	4460,4	4 454,9
dont Informelle	2 450	2346,008	2434,7	2643,7	3062,9	3 059,1
(3) Valeur Ajoutée (1) - (2)	3 566	3769,042	4096,2	4538,5	5452,0	5 592,1
dont Informelle	2 213	2284,638	2630,2	2914,2	3500,7	3 590,7
(4) Impôts et taxes	408	398,988	463,1	495,5	552,741	586,1
PIB (3) + (4)	3 974	4168,03	4559,2	5034,0	6004,7	6 178,2
(1) Consommation finale	4 518	4520,877	4 826,1	5 296,0	6 241,2	6 362,3
Dont : Ménages	3 508	3452,476	3703,4	4094,6	4843,2	4 857,0
Administrations Publiques	800	841,503	844,7	901,2	1075,2	1 505,3
(2) Investissement	545	586,476	657,3	738,7	886,6	876,7
(3) Exportation nette	- 1089	-939,323	-924,1	-1 000,7	-1 123,1	-1 060,8

Source : INSBU, Comptes de la nation 2019

VI.2. Évolution du PIB par secteur d'activité

La structure du PIB par secteur d'activité a connu des variations au cours de la période 2012-2019. Les secteurs primaire et tertiaire sont les plus importants par rapport au secteur secondaire comme le montre le tableau.

Tableau VI. 2. Répartition (%) du PIB par secteur et par année

Année Libellé	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Secteur Primaire	35,9	36,7	35,6	34,6	35,1	34,3	38,2	34,8
Secteur Secondaire	15,0	15,4	16,0	15,0	15,2	17,5	16,6	17,4
Secteur Tertiaire	39,1	37,8	38,1	40,9	39,5	38,3	36,1	38,3
Impôts et Taxes	10,0	10,0	10,3	9,6	10,2	9,8	9,2	9,5

Source : INSBU, Comptes nationaux 2019

VI.3. Commerce extérieur

La balance commerciale a été toujours déficitaire chaque année. Le déficit s'est beaucoup aggravé au fil des années suite à la hausse des importations plus importantes que les exportations. Entre 2015 et 2022, les exportations ont augmenté à peu près de 56,5%. Mais si cette progression des exportations est remarquable, elle doit être relativisée au regard de la poussée encore plus forte des importations qui ont connu une augmentation de 105,7% de 2015 à 2022. La balance commerciale reste déficitaire jusqu'en 2022.

Tableau VI.3 : Evolution des importations et des exportations (milliards de frs bu) par année

Année	Importation	Exportation	Balance commerciale
2015	1246	197,5	-1048,5
2016	1039,6	219,4	-820,2
2017	1307,2	258,5	-1048,7
2018	1414,7	321,3	-1093,4
2019	1638,4	333,8	-1304,6
2020	1742,3	309,2	-1433,1
2021	2025	2023	-1702
2022	2564	423	-2141

Source : INSBU, Rapport annuel du commerce extérieur 2015-2022

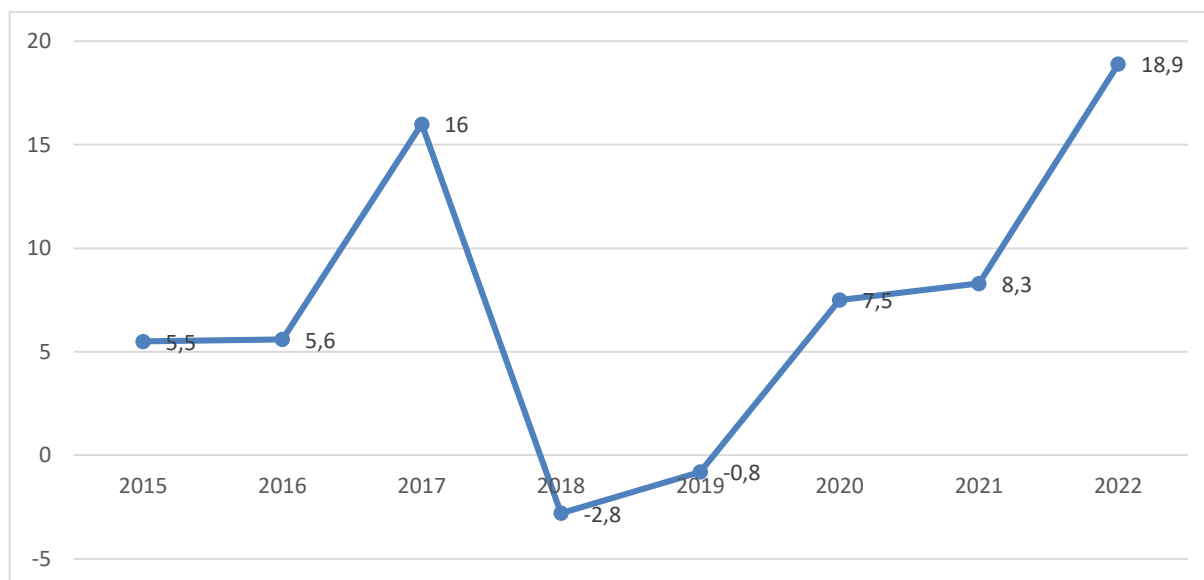
Le déficit commercial s'est beaucoup aggravé au fil des années suite à la hausse des importations plus importantes que les exportations. En 2016, le déficit commercial a baissé de 228,3 milliards par rapport à l'année précédente, le changement survient à partir de 2017 et la tendance reste la même jusqu'en 2020. L'évolution des échanges commerciaux se caractérise par une hausse d'année en année depuis 2018. Ils passent de 1736,0 milliards en 2018 à 2987,1 milliards en 2022.

Les exportations de l'année 2022 enregistrent une hausse de 30,8% passant de 323,4 milliards en 2021 à 422,9 milliards l'année suivante. Cette amélioration a été amortie par la hausse des importations (26,6%) qui ont une grande part dans le total des échanges, environ 85,8%. En effet, les importations au cours de l'année sous analyse se chiffrent à 2 564,2 milliards contre 2 025,4 milliards un an avant.

VI.4. Inflation¹

Au Burundi, le taux d'inflation a des variations importantes. Ce taux a connu une augmentation sensible de 10,40% en 2017, passant de 5,60% à 16% avant de connaître une diminution de 18,8% en 2018, passant de 16 à -2,8. Toutefois une augmentation de ce taux commence à s'observer. Au cours de l'année 2021, l'inflation annuelle s'élève à +18,9% contre 8,3% de l'année précédente. Cette inflation annuelle de 18,9% est due principalement aux prix des produits alimentaires qui enregistrent une hausse.

Graphique VI.2: Évolution du taux d'inflation par année



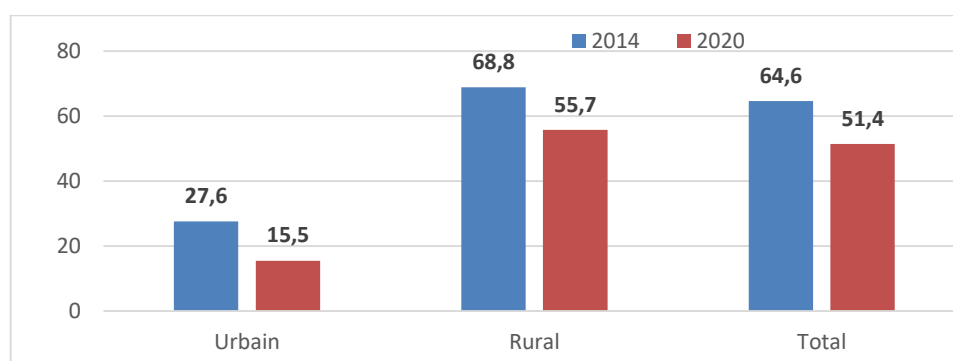
Source : INSBU, Indice Nationale des Prix à la consommation 2021

¹ L'inflation est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix.

VI.5. Pauvreté²

Le seuil de pauvreté ³monétaire était de 636 510 FBU et 576 753 FBU par personne et par an respectivement en 2014 et 2020. En simulant les résultats de l'enquête ECVMB 2014 aux résultats du EICVMB 2019-2020, on remarque une diminution de la proportion de la population burundaise vivant en dessous du seuil de pauvreté monétaire, passant de 64,6% à 51,4%. La distinction par milieu de résidence montre que la pauvreté est un phénomène essentiellement rural avec 68,8% et 55% qui vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire contre 27,6% et 15,5% en milieu urbain respectivement en 2014 et 2020.

Graphique VI.3: Incidence de la pauvreté par milieu de résidences en 2014 et 2020



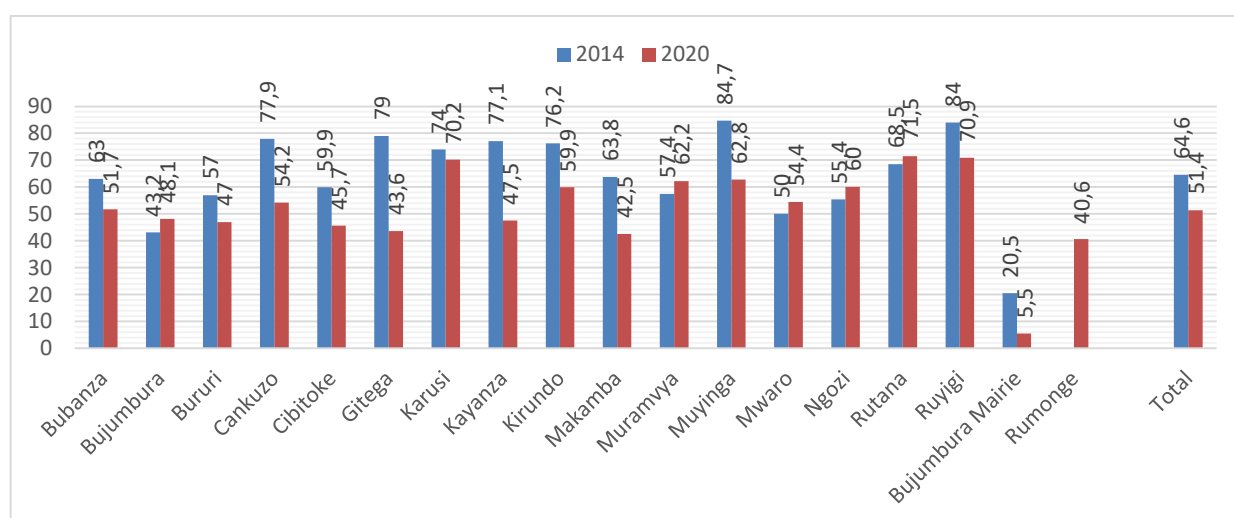
Source : INSBU, ECVMB 2013-14 et EICVMB 2019-2020

² **La pauvreté monétaire** : C'est le manque d'argent, entraînant les difficultés pour se nourrir, s'habiller, se loger. Elle traduit un manque de ressource pour satisfaire des besoins essentiels. Ainsi, un individu sera dit pauvre dès lors que le montant de revenu dont il dispose pour satisfaire ses besoins vitaux de base (se nourrir, s'habiller, se loger, aller à l'école, etc.) est inférieur à un certain seuil dit « seuil de pauvreté » qui constitue de fait un minimum vital². Du fait de sa simplicité, cette méthode de mesure est couramment utilisée pour définir les individus pauvres et mesurer le taux de pauvreté d'une population.

³ **Seuil de pauvreté** : Si le niveau du bien-être peut être appréhendé par le niveau des dépenses (ou la consommation voire le revenu), la pauvreté monétaire exprimera une insuffisance de ressources engendrant une consommation insuffisante. Ainsi, une personne est considérée comme pauvre (monétairement) si son niveau de revenu ou de consommation est inférieur à un niveau déterminé à partir de considérations techniques données. Ce niveau de revenu ou de consommation déterminé est appelé **seuil de pauvreté**

Au niveau des provinces, six provinces présentent, quelle que soit l'année, des incidences de pauvreté monétaire supérieures à la moyenne nationale. Il s'agit des provinces de Cankuzo, Kirundo, Karusi, Muyinga, Rutana et Ruyigi en 2014 et 2020. Malgré la diminution du taux de pauvreté au niveau national au cours de la période 2014 et 2020, nous remarquons qu'il y a eu une augmentation du taux de pauvreté dans les cinq provinces à savoir : Bujumbura, Muramvya, Mwaro, Ngozi et Rutana.

Graphique VI.4: Incidence de la pauvreté par province en 2014 et 2020.



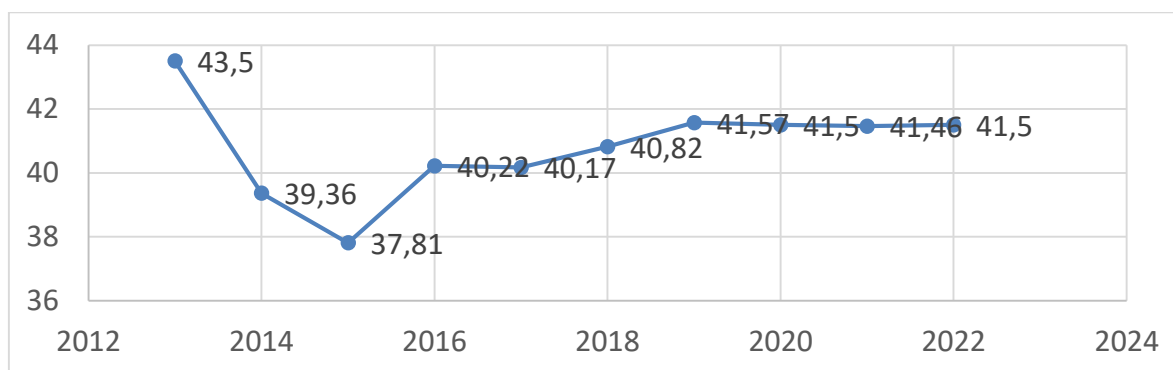
Source : INSBU, ECVMB 2013-14 et P^EICVMB 2019-2020

VI.6. Indice de Développement Humain (IDH)

L'indice de développement humain (IDH) chiffre le niveau moyen atteint par le pays sous trois aspects essentiels : l'aptitude à vivre longtemps et en bonne santé, l'instruction et l'accès au savoir et enfin la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent.

Un constat est la baisse de cet indice de 2013 à 2015 avec une réduction de 5,7% pour se stabiliser à partir de 2016 mais il est important de signaler qu'il y eu un changement dans la méthodologie de calcul de l'indice (jusqu'en 2013, on utilisait la moyenne arithmétique, après cette date, on utilise la moyenne géométrique) et cela pourrait être un des facteurs de la diminution de ce dernier.

Graphique VI.5: Évolution de l'indice de développement humain par année (nouvelle méthodologie à partir de 2014)

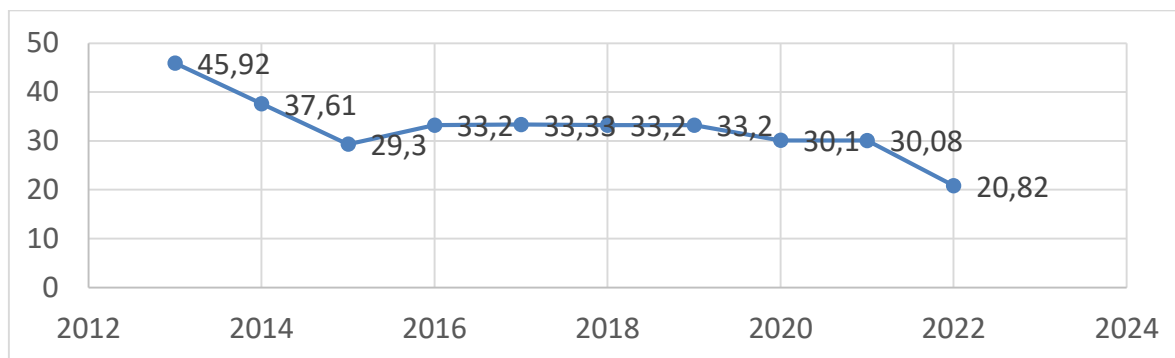


Source : INSBU, Document des indicateurs du développement durables 2023

VI.7. Indice de Pauvreté Humaine (IPH)

L'indice de pauvreté humaine mesure les manques dans les trois dimensions du développement humain que sont : la longévité et la santé (risque de décéder à un âge relativement précoce), l'instruction et l'accès au savoir (exclusion du monde de la lecture et des communications) et la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent (impossibilité d'accéder à ce que procure l'économie dans son ensemble). L'IPH a connu une augmentation entre 2010 et 2013 passant respectivement de 45,08% à 46,06% avant de connaître une baisse de 26,93% au cours de la période 2013-2015. Une autre augmentation s'observe entre 2015 et 2016 passant de 18,99% à 26,35% soit une augmentation de 7,46%. Il faut aussi signaler qu'il y a eu un changement de méthode dans le calcul de cet indice et cela affecte le niveau de cet indice qui a commencé à se stabiliser à partir de 2016 jusqu'à 2019 et ensuite une augmentation à partir de 2020. Toutefois une diminution s'observe en 2022.

Graphique VI.6: Évolution de l'indice de pauvreté humaine par année.



Source : INSBU, Document des indicateurs du développement durable 2023